

# MADAGASCAR

## Revue de Presse mars 2010

### SOMMAIRE

	Page
<b>La crise politique</b> .....	<b>01</b>
04/03 : ouverture de l'Atelier « <i>Teny ifampierana</i> » de la HAT, ultimatum de la FIGN de Fort Duchesne .....	06
06/03 : la HAT dispose d'une feuille de route avalisée par les participants à l'Atelier .....	09
08/03 : la réunion d'urgence de l'UA à Addis-Abeba annulée.....	11
11/03 : le conflit de la gendarmerie désamorcé. Consultations pour la constitution d'un gouvernement « <i>d'ouverture</i> » .....	14
18/03 : l'UA met en application ses menaces de sanctions.....	20
20/03 : La HAT réplique aux sanctions internationales – mesures de représailles .....	25
24/03 : nouvelle condamnation pour Marc Ravalomanana .....	30
25/03 : nomination de 16 des 19 membres de la CENI .....	32
30/03 : tensions et controverses pour la commémoration de l'insurrection du 29 mars 1947.....	36
<b>Droits humains, gouvernance</b> .....	<b>39</b>
Travail au Liban, droits syndicaux, justice, liberté de la presse, grâce présidentielle	
<b>Actualité économique et sociale</b> .....	<b>41</b>
Impacts de la crise politique, devenir du groupe Tiko.....	41
Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales .....	43
Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement .....	43
Divers, cataclysmes.....	47

### LA CRISE POLITIQUE

**1<sup>er</sup> mars : avec l'organisation par la HAT de l'Atelier des 4 et 5 mars, une guerre de position se met en place à l'approche de l'échéance de l'ultimatum du 17 mars. L'affaire de corruption des forces de l'ordre par Marc Ravalomanana défraie toujours la chronique.**

**Les mouvances Ravalomanana et Ratsiraka ne participeront pas à l'Atelier initié par le HAT les 4 et 5 mars** qui doit statuer sur la nouvelle feuille de route de la Transition. L'ancien Premier ministre, Monja Roindefo, a annoncé que son parti, le Monima, serait présent mais qu'il ne participera pas au vote des résolutions. Des tractations auraient été engagées avec des personnalités des trois mouvances afin qu'elles participent à cette conférence. C'est la troisième réunion appelée par le régime en l'espace de deux mois, alors que les résolutions des deux réunions précédentes ont été un échec, selon les adversaires d'Andry Rajoelina. Celui-ci est opposé à toute cohabitation avec les mouvances mais il a accepté dans son récent appel à la Nation d'ouvrir les institutions aux partis politiques et à la société civile. *La Vérité* écrit que « *l'on se bouscule au portillon de cette opportunité ouverte aux Malgaches, avides de souveraineté et soucieux de l'intérêt supérieur de la Nation* ». En dépit des délais très courts, un effort a été fait cette fois-ci pour s'assurer de la participation de représentants des régions. Les « *Ray aman-dreny* » et les notables des 22 régions de la Grande Ile sont invités. L'ouverture de l'Atelier sera retransmise en direct sur les chaînes de TV et de radio nationales.

Un étranger, Ken Mc Coy, qui défend les « *Etats généraux de la Transition* » des 4 et 5 mars, est depuis quelques semaines conseiller en communication de la présidence de la HAT. En 2006, il avait élaboré la campagne présidentielle de Marc Ravalomanana.

Commentaire de Sobika : *« si l'Atelier ne débouche pas sur un consensus large, cela pourrait remettre en question la stratégie de la HAT. Elle se retrouverait alors en position de faiblesse et sans légitimité politique (on ne parle pas de légitimité constitutionnelle ou populaire) car contestée. Mais si elle était confirmée et suivie dans ses résolutions, la HAT aurait carte blanche pour poursuivre son programme, même sous la menace de la communauté internationale car elle aurait créé le consensus qui lui manque depuis un an. C'est donc une guerre de position qui se met en place. Si des rats quittent le navire, à droite ou à gauche, l'un des bateaux finira par prendre l'eau ».*

**Pour la HAT, le retour à l'ordre constitutionnel voulu par le GIC se fera par le biais des élections.** Pour Andry Rajoelina, les législatives sont prioritaires par rapport au référendum ou aux présidentielles, mais le Comité technique préparatoire de la rencontre des 4 et 5 mars laisse entendre que ce sont les participants qui auront le dernier mot. Le président de la HAT s'est engagé à appliquer à la lettre les résolutions qu'ils auront adoptées. Le ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation a tenu à rappeler que *« ce sont les partis et non pas les mouvances politiques qui vont participer aux élections »*, en réponse à la déclaration de boycott faite par les dirigeants des mouvances Ravalomanana, Ratsiraka et Zafy.

**Ffkm : pour le respect de la parole donnée.** Dans un communiqué, il appelle les politiques à respecter les accords signés et à les appliquer : *« qu'on ait la parole sincère et fasse régner la Justice en respectant la parole donnée »*. Il les invite à reconnaître leur part de responsabilité dans la sortie de crise.

**Présence controversée des forces de l'ordre à proximité du QG des « légalistes ».** Une importante réunion des dirigeants des trois mouvances se tenait dans ce lieu et a dû être écourtée. *Midi* s'interroge sur les raisons de cette présence. Selon certaines sources, les éléments de l'Emmo-Reg se sont rendus à Bel 'Air pour arrêter le « co-président » Fetison Rakoto Andrianirina. Pourtant, ce dernier, dont le mandat d'arrêt a été officieusement levé, n'accorde pas de crédit à cette version. D'après lui, le colonel Richard Ravalomanana a mobilisé ses troupes après avoir été avisé d'une éventuelle attaque contre les occupants des lieux. Pour le quotidien, il s'agirait plutôt d'une nouvelle tentative d'intimidation à l'approche de l'échéance de l'ultimatum de la communauté internationale, le 17 mars. Le colonel Richard Ravalomanana a expliqué à *L'Express* que les forces de l'ordre redoutaient une *« sortie dans la rue »* des participants et voulaient prévenir un risque pour l'ordre public.

**Affaire de corruption des forces de l'ordre par Marc Ravalomanana.** Intervenant par téléphone au rassemblement du Magro, l'ancien président a affirmé : *« Le jour viendra où tout éclatera au grand jour pour ceux qui disent qu'ils n'ont pas reçu de l'argent »*, contredisant ainsi implicitement les dénégations de son ancienne ministre de la Défense, Cécile Manorohanta, actuelle vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur. Il annonce que le nom des bénéficiaires sera révélé d'ici quelques jours. Les observateurs s'interrogent sur le sens de cet aveu de Marc Ravalomanana. Certains se demandent si le président déchu ne cherche pas à attiser la discorde au sein des forces de l'ordre.

L'éditorialiste des *Nouvelles* écrit : *« Le Bianco donne l'impression d'être impuissant pour sévir alors que la réglementation en la matière est claire : tous les auteurs de corruption (donateur et receveur) sont passibles des mêmes peines dès lors que les charges qui leur sont imputées sont avérées. Face à une telle inertie, [...] force est encore d'avancer qu'on risque de revenir au culte de l'impunité. [...] Que dire du cas de Marc Ravalomanana et de son argent sans oublier qu'il est aussi taxé d'être le premier responsable de la tuerie du 7 février 2009 à Antaninarenina ? On peut toutefois penser, en ce qui concerne son « argent de la discorde », qu'il l'aurait donné à titre de prime ou de gratification à ces éléments des forces armées qu'il a plus ou moins délaissés durant son mandat*

présidentiel. On se souvient d'une de ses déclarations en exil : « ... Mon erreur est de n'avoir pas trop pensé à l'armée, car je me suis surtout préoccupé de l'éducation et de la santé publique... ».

**Hajo Andrianainarivelo :** « *Gelez les avoirs de tous les dirigeants malgaches* ». Le ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire lance un appel à l'endroit de la communauté internationale afin qu'elle gèle les avoirs de tous les dirigeants malgaches, y compris des anciens présidents qui sont concernés par la crise politique. « *Ainsi, l'on aura plus d'informations sur leurs richesses placées à l'étranger* », a-t-il soutenu. Quant à la déclaration de l'ancien président qui a annoncé que « *non seulement j'ai donné de l'argent aux gendarmes mais aussi aux militaires et aux policiers* », il déclare : « *Je considère ses propos comme un aveu de corruption* ». Et d'interpeller la communauté internationale, la Justice malgache et les différents organismes de lutte contre la corruption pour qu'ils se saisissent de cette affaire.

**André Rasolo, universitaire :** « *Il faut supprimer la notion de mouvances* » et élargir les discussions des affaires nationales aux entités politiques constituées légalement. Une manière de dire que les Accords de Maputo sont désormais caducs, tout en conservant leur esprit basé sur le consensus, indispensable pour la sortie de crise.

**Braderie des distinctions honorifiques par la HAT, dénonce Midi.** « *En janvier, bon nombre de membres du gouvernement ont été élevés au rang de commandeur de l'Ordre national malagasy* », indique le quotidien. 25 membres de la HAT ont été décorés fin février lors d'une cérémonie collective.

**Fianarantsoa. Commémoration de la tuerie du 27 février 2009.** Les partisans du mouvement populaire de 2009 à Fianarantsoa ont commémoré la date d'anniversaire des affrontements avec les forces de l'ordre, qui avaient fait un mort et douze blessés. Des sanctions ont été exigées à l'encontre des responsables. Le commissaire central a été mis en cause.

**2 mars : vive tension sociale dans les hôpitaux, accompagnée d'arrestations. Une réunion de la dernière chance des quatre chefs de file est prévue à Addis-Abeba les 8 et 9 mars. Intense préparation de l'Atelier « Teny ifampierana » des 4 et 5 mars.**

**Les paramédicaux ont décidé d'amplifier leur grève dans les hôpitaux publics. Une réaction motivée par l'arrestation de leurs collègues.** Les forces de l'ordre ont procédé à des arrestations en série. « *Neuf collègues dont quatre femmes, ont été arrêtés* », se plaint l'un des leaders des grévistes. Plusieurs d'entre eux auraient été interceptés à l'issue d'un *sit-in* tenu à l'hôpital HJRA. Ces personnes ont été placées en garde à vue au service des affaires criminelles. Deux d'entre elles sont des cadres de la vice-Primature chargée de la Santé, qui « *n'ont rien à voir avec notre manifestation* », indique un gréviste. Elles sont accusées de financer le mouvement des paramédicaux avec des fonds provenant de certains politiciens et de non-assistance à personne en danger. Le directeur de cabinet de la vice-Primature affirme que les négociations se poursuivent et qu'il n'était pas au courant de l'existence de ces interpellations. Il fait toutefois remarquer que dans la conjoncture actuelle il ne faut pas allumer du feu pour des revendications que l'État n'est pas en mesure de satisfaire. *Tribune* précise que l'une des personnes encore en garde à vue serait membre du Tim Santé et soupçonnée d'être de connivence avec un homme politique. À noter que les revendications sont le fait à la fois sur les paramédicaux et des personnels d'appui administratif. « *Des personnes non qualifiées sont actuellement recrutées auprès de certains hôpitaux publics pour remplacer les paramédicaux en grève. Elles assurent les gardes de nuits des unités de soins* », affirme le vice-président national du syndicat du personnel de santé. Le colonel Richard Ravalomanana a fait savoir que l'Emmo/Reg n'a procédé à aucune arrestation. La présence

de policiers en civil, qui allaient vraisemblablement procéder à l'arrestation des leaders du mouvement a été signalée dans les parages de l'HJRA. Mais il n'en fut rien.

« *Une réunion urgente des quatre chefs de file est prévue à Addis-Abeba les 8 et 9 mars* », annonce *Midi*. Le président du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, exige la présence personnelle de Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka, Zafy Albert et Andry Rajoelina. Le numéro Trois de l'UA précise que l'absence d'un chef de file priverait la réunion d'une condition essentielle de son succès et rendrait inévitable son annulation. Ils devraient être accompagnés chacun de quatre membres de leur mouvance. Ce serait la réunion de la dernière chance avant la mise en œuvre des sanctions annoncées par le GIC, qui s'appliqueront automatiquement après le 17 mars en cas de désaccord persistant. Des aménagements significatifs pourraient être décidés pour l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba, croit savoir *Madaplus*. Pour *Les Nouvelles*, l'UA maintient donc sa pression sur Andry Rajoelina, la convocation ayant lieu 3 jours après l'Atelier national que les autorités organisent pour enterrer définitivement la Charte de Maputo et s'engager dans une recherche de solution malgacho-malgache.

**Andry Rajoelina consulte sa mouvance et tente de mettre de l'ordre dans les rangs avant l'Atelier « *Teny ifampierana* » des 4 et 5 mars.** La stratégie à adopter lors des prochaines législatives aurait été au centre des discussions. Beaucoup de dossiers restent en suspens au sein de la mouvance. « *Il faut que nous nous protégeons et nous faire confiance mutuellement, mais non pas utiliser le nom du président Rajoelina à d'autres fins* », a lancé le secrétaire général de l'UDR-C. Une allusion à peine voilée visant le courant « *Défi 2010* », initié par plusieurs ministres. Mais l'UDR-C, découlant des Forces du Changement (FDC), constitue également une bombe à retardement en soi. Tous les bureaux politiques des partis, annoncés comme faisant partie de l'UDR-C, n'auraient pas été consultés lors de la formation de la nouvelle plate-forme pour le soutien de Rajoelina.

**Main tendue du gouvernement : les trois mouvances courtisées pour la participation à l'Atelier d'Ivato.** Objectif : briser l'image unilatéraliste de la démarche du pouvoir. Des membres des délégations Ravalomanana et Ratsiraka confirment ces travaux d'approche informels, visant certaines personnalités. Les trois mouvances continuent d'insister sur le processus « *consensuel et inclusif* ». Fetison Andrianirina affirme « *ne pas être contre les contacts* ». « *Mais pourquoi ne pas les formaliser ?* », s'est-il demandé. Les mouvances sont conscientes de la possibilité de défection dans leurs rangs et mettent en garde leurs adhérents sur les risques encourus pour leur carrière politique.

« *Législatives en mai : entre 7 et 10 milliards Ar de fonds à trouver* », annonce *Midi*, qui insiste sur le fait que sans consensus, l'Etat devra seul assumer cette charge, sans le concours financier de la communauté internationale. « *La Transition, dans le cadre de la préparation des élections, a consacré une enveloppe d'un montant de 35 milliards Ar* », lit-on dans l'exposé des motifs de la loi de Finances 2010. Les crédits alloués seraient donc suffisants pour l'organisation d'au moins 4 scrutins, à raison de 7 ou 8 milliards Ar par élection, sans doute plus pour des législatives. La campagne de sensibilisation a déjà débuté, avec force spots radio et TV, ainsi qu'une importante campagne d'affichage. Toutes ces opérations nécessitent la passation de marchés, dont le quotidien se demande si la procédure a bien été respectée.

**3 mars : la HAT espère contrer la convocation du GIC à Addis-Abeba en persuadant toutes les forces vives à participer à son Atelier. Opposition de la société civile favorable aux Accords de Maputo. La « *Mouvance Madagasikara* » s'oppose à l'Atelier et mobilise ses partisans.**

**Atelier des 4 et 5 mars. Manorohanta Cécile en campagne de persuasion auprès de toutes les forces vives du pays.** La vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur multiplie les appels à toutes les bonnes volontés, partis politiques, associations politiques et OSC, voire à de simples citoyens, pour les inciter à participer à cette rencontre de la dernière chance. Pour lancer ses invitations, le ministère a constitué un fichier de 40 OSC, 40 associations politiques et 212 partis politiques. *Tribune s'interroge* : « *C'est à se demander si tout cela est sérieux ou si c'est juste pour le nombre et pour l'impression d'une très forte participation, voire pour démontrer que les organisateurs et le comité d'organisation ont adopté une stratégie d'ouverture totale* ». Les 30 partis politiques de la mouvance Zafy déclarent pour leur part qu'elles n'ont pas encore reçu leur invitation. Certains partis d'opposition s'engagent prudemment à participer aux travaux.

**Blanche Nirina Richard contre l'Atelier « Teny ifampierana ».** La coordonnatrice nationale du Comité de suivi de l'exécution des résolutions des Assises nationales (CSR-AN) déclare que « *la conception du texte devrait être consensuelle et inclusive, et ce, à partir des consultations populaires* ». Elle s'interroge notamment sur le critère de sélection des participants à cet Atelier. Et de rappeler que des Assises se sont tenues dans les 119 districts aux mois de mai et juin 2009, Assises suivies, fin juin, par des Conférences régionales. Elle reste convaincue que toutes ces Assises devraient aboutir à la tenue d'une Conférence nationale. L'initiatrice des Assises régionales réaffirme sa position : « *la Conférence nationale devrait précéder le référendum sur la Constitution. Et celui-ci passe avant les législatives. Le texte d'abord, les élections après* ». Elle ne participera donc pas à l'Atelier des 4 et 5 mars.

**Les organisations de la société civile jugent que l'Atelier des 4 et 5 mars ne remplit pas les conditions nécessaires pour une véritable concertation nationale.** Extrait. « *L'Alliance des OSC est persuadée que le retour à l'ordre constitutionnel passe par l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles ; mais pour ce faire, il est nécessaire d'organiser au préalable une Concertation Nationale, suivie d'un référendum constitutionnel qui permettra au peuple de se prononcer sur le système politique qu'il souhaite pour Madagascar. Pour qu'une Concertation Nationale soit réussie, un certain nombre de conditions sont nécessaires. La première d'entre elles est le fait d'une décision concertée et non unilatérale ; la deuxième est de disposer d'un délai de préparation suffisant. En tout état de cause, un délai d'une semaine ne permet pas de garantir un niveau de représentativité satisfaisant, compte tenu de l'étendue du territoire, de l'état des communications et des infrastructures* ». Le communiqué énumère ensuite les conditions de représentativité requises. [...] « *Ces conditions ne peuvent être remplies que si la Concertation Nationale est organisée par une entité neutre, totalement indépendante des politiciens. Les OSC renouvellent leur disponibilité à organiser cette Conférence Nationale quand les conditions de sa mise en œuvre seront remplies* ». [Communiqué signé notamment par la Pfnoscm, le Ccoc et le cde].

**Andry Rajoelina n'a pas encore confirmé sa participation à la réunion du GIC à Addis-Abeba** et l'on s'oriente vers un refus « *diplomatique* ». Par l'intermédiaire du vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, il a envoyé une lettre à Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, par laquelle il informe de la tenue de l'Atelier destiné à sortir de l'impasse politique, dans le respect, selon lui, des principes consensuels de Maputo. La HAT invite les membres du GIC et de la Commission de l'UA à soutenir cet Atelier et à y prendre part en tant qu'observateurs. Elle laisse ainsi entendre la primauté de la démarche d'Ivato sur le rendez-vous dans la capitale éthiopienne. Jean Lahiniriko, vice-président de la HAT, interprète la démarche de l'UA comme une volte-face. « *Elle est maintenant consciente de l'inefficacité des sanctions, d'où ce changement de comportement en invitant à dialoguer* », soutient-il.

**« Mouvance Madagasikara » : forte mobilisation pour contrer l'Atelier des 4 et 5 mars.** La consigne en vue d'un rassemblement des adhérents aux « Comités pour l'application des accords de Maputo et d'Addis-Abeba et de défense de la vie de la population » a été donnée par ses dirigeants au Magro d'Ankorondrano. Les membres de ces Comités, implantés dans 50 fokontany de la capitale sur 192, vont effectuer « une grande marche » à partir de leurs localités respectives. Les femmes sont aussi conviées à venir nombreuses, dans la perspective de la Journée des Femmes du 8 mars.

**Grève des paramédicaux. Les 9 grévistes ont été relâchés, les négociations reprennent mais le mouvement se poursuit.** Le vice-Premier ministre en charge de la Santé, Alain Tehindrazanarivelo, a annoncé que les ministères concernés travaillent sur le dossier. « L'enquête à la Brigade criminelle a duré plusieurs heures. C'était un véritable harcèlement moral. On nous accusait d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Mais les conditions de détention étaient quand même tolérables. Nous n'étions pas au violon. Ils nous gardaient dans un bureau », raconte une des personnes arrêtées. « Les enquêtes et les arrestations ont été initiées et menées par le ministère de la Sécurité Intérieure. Ces mesures visaient à lever le doute en milieu médical sur des soupçons d'atteinte à la sûreté de l'Etat et sur l'origine du financement du mouvement des paramédicaux. Mais apparemment, il n'y a aucune volonté de la part du personnel médical de faire des choses à l'encontre de la santé publique et de la souveraineté nationale. D'ailleurs, après cette rencontre, je vais faire un rapport à mon supérieur, le Premier ministre », a déclaré le Pr. Tehindrazanarivelo.

**Des armes à feu vendues au marché noir par des militaires.** Une opération menée par la Brigade de Sécurité Intérieure a permis d'arrêter quatre suspects qui sont tous des militaires, dont trois appartiennent au Capsat et sont en service au palais d'Iavoloha. Pour *Les Nouvelles*, on est fondé à penser que les armes à feu comme les balles utilisées par des gangs sont soutirées des stocks de camps militaires. Une hypothèse d'autant plus plausible, que dans la majorité des attaques, les malfaiteurs sont vêtus de tenue militaire.

**4 mars : l'Atelier « Teny ifampierana » débute ce jour. Incertitudes sur son ordre du jour et sa représentativité. Ultimatum des gendarmes de Fort Duchesne.**

**L'Atelier d'Ivato débute ce jour avec de nombreuses interrogations.** S'agira-t-il d'un véritable débat contradictoire et ouvert entre les diverses factions politiques présentes ou bien les participants seront-ils placés dans un schéma prédéfini par la HAT, dont il faudra régler les détails ? Autre inconnue déterminante : cette réunion verra-t-elle la présence des opposants, en leur propre nom, ou pas. La réponse à ces interrogations permettra de jauger la légitimité de ce nouvel Atelier, après l'échec des deux tentatives précédentes.

Dans quel ordre seront organisées les élections ? Cette question devrait être discutée dès l'ouverture car c'est un point de divergence au sein même de la mouvance Rajoelina.

*Madaplus* écrit : « quitte ou double ce jour pour la HAT. Depuis une semaine, les déclarations politiques prenant parti pour ou contre l'Atelier se sont succédées. Les partisans de l'Atelier y voient une véritable tradition malgache basée sur la discussion et les échanges pour résoudre un problème commun. Les déclarations contre arguent qu'il s'agit, de la part de la HAT, d'une énième rencontre dont les résolutions sont préétablies ou pire, qui n'aboutira à rien de concret. Les adeptes de la Charte de Maputo ont décidé de boycotter tout simplement cette rencontre. La HAT verra sa côte jaugée à l'affluence de cette première journée, mais également à la qualité des débats qui s'y tiendront ».

*L'Express* remarque : « Comme à l'époque du général Ramanantsoa, elle [la HAT] s'apprête à commencer d'une manière officielle une transition par une consultation populaire alors que, partout ailleurs, les scrutins bouclent une période transitoire ».

**Marc Ravalomanana écrit à l'UA.** L'ancien président a adressé une lettre au président de la Commission de l'UA pour demander l'envoi d'observateurs étrangers à Madagascar avant, durant et après les élections à tenir. Il a, par la même occasion, manifesté à Jean Ping son opposition à la tenue de l'Atelier d'Ivato, une ouverture politique qu'il qualifie de « *factice* ».

**Gendarmerie de Fort Duchesne : effervescence autour de l'enquête sur les « 500 millions d'Ariary ».** Les éléments de la FIGN du camp de Fort Duchesne ont lancé un ultimatum de 24 heures pour la publication des résultats de l'enquête sur la présumée somme d'argent qui aurait été allouée par l'ancien président Ravalomanana aux forces de l'ordre et qui aurait été subtilisée par de hauts responsables. D'après le lieutenant-colonel Randrianjafy Raymond de la FIGN, cette enquête serait actuellement achevée, et on ne peut comprendre pourquoi les résultats ne sont pas publiés. Pour marquer la détermination des hommes de ce camp à obtenir une réponse, des barrages ont été érigés autour de la caserne, une quasi-mutinerie selon certains, qui n'est pas sans rappeler celle du Capsat, un an auparavant. Le lieutenant-colonel et porte-parole des troupes de la FIGN a notamment déclaré : « *nous verrons si jamais les résultats ne sont pas publiés. Nous avons une stratégie pour faire face à cela* ». La FIGN réclame en outre la démission du numéro Un de la gendarmerie, le général Bruno Razafindrakoto, et l'arrestation des deux éléments des forces de l'ordre, accusés d'avoir reçu cette somme de la part de l'intermédiaire de l'ancien président. Face à cette situation tendue, le général Viennot Zafera tente de calmer le jeu. « *Ces éléments ont agi avec le cœur. Ils sont encore jeunes. Mais tant que je suis là, cet ultimatum n'a rien d'officiel et seule ma déclaration compte* », a-t-il souligné. « *Je maîtrise encore le commandement du camp* », a-t-il assuré. Le commandant de la FIGN affirme pourtant sa compréhension concernant la réaction de ses hommes : « *d'après leurs dires, ils ont reçu des renseignements selon lesquels une attaque serait en préparation contre la FIGN, d'où leur initiative* ». Le Chef d'État Major de l'armée, le général Ndrianarijaona, estime que les déclarations de l'ancien président ne sont que des « *manœuvres de déstabilisation visant à diviser les forces armées* ». Tout en déclarant que ce problème doit être effectivement éclairci par la gendarmerie, il souligne que si cette somme a effectivement été versée, on devrait en trouver la trace dans le budget. Dans le cas contraire, il s'agissait purement et simplement de corruption. Et le général de conclure : « *l'affaire ne me concerne pas. Mais je ne vois pas de raison pour ne pas divulguer les résultats de l'enquête si celle-ci est bouclée* ».

**Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice : Addis-Abeba n'est pas conforme aux aspirations populaires.** « *La réunion entre les chefs de file des mouvances prévue à Addis-Abeba du 8 au 10 mars n'est pas conforme aux aspirations populaires. Cette rencontre ne reflète que les besoins des minorités* », a-t-elle laissé entendre. Et d'ajouter que « *la réalisation des accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba ne permettra pas de résoudre cette crise* ».

« *Ceux qui soutiennent la position de la communauté internationale sur l'application des accords de Maputo ne défendent que leurs intérêts* », selon un leader de la HAT. « *Si les trois mouvances insistent sur l'application stricte des Accords de Maputo, c'est parce qu'ils veulent en premier lieu bénéficier de l'amnistie pour revenir au pays* ».

**5 mars : importante influence au 1<sup>er</sup> jour de l'Atelier d'Ivato, dans une ambiance cacophonique mais bon enfant. L'ultimatum de la FIGN de Fort Duchesne reporté de 24 heures dans l'attente d'une rencontre avec le Bianco. Andry Rajoelina ne répondra pas à l'invitation du GIC.**

**Atelier d'Ivato : importante affluence.** D'après *Tribune*, le CCI a accueilli plus de participants que prévu : 2.500 personnes contre les 1.800 attendues. Il y avait même une file d'attente impressionnante pour accéder au centre de conférences. Participation massive de

tous les partisans de la HAT et de ceux qui gravitent autour, les entités à caractère politique qui ont bénéficié de l'avènement au pouvoir d'Andry Rajoelina. Les médias ont aussi déniché derrière les étiquettes du Tim ou du Mfm des personnes dont la représentativité a été par la suite dénoncée par des voix « autorisées » des trois mouvances. Un chef de région a admis avoir rameuté les populations et les avoir aidé à rejoindre la capitale en prenant en charge leurs frais. L'équipe gouvernementale n'avait pas ménagé ses efforts dans ses visites sur le terrain et son implication a été payante. Dans son discours d'introduction, Andry Rajoelina (qui s'est abstenu de participer à la suite des débats) a déclaré qu'il n'y a plus de partis forts ou faibles mais que tous sont des citoyens patriotes et par conséquent, tous sont égaux dans cet Atelier. La ministre de la Justice n'a pas hésité à comparer ce rassemblement avec des « Etats généraux », tels ceux de 1789 en France. Le déroulement de la réunion a montré de la part des participants une réelle volonté de changement, et une détermination à ne pas se plier à un programme préétabli. Les divergences de vue ont pu s'exprimer, dans une ambiance cacophonique mais bon enfant. Manifestement, une partie au moins de l'opinion publique aspire à arbitrer les débats qui s'éternisent entre les mouvances. Il reste à savoir quelle est la représentativité réelle des personnes présentes par rapport à l'ensemble de la population, et l'on peut douter que la quantité puisse remplacer la diversité. Le parti Vert a mis en doute cette représentativité. Le ministre de l'Eau, quant à lui, a affirmé que les absents s'étaient auto-exclus de la vie politique nationale.

Pour *L'Express*, un net clivage est apparu sur la nécessité ou non d'organiser une Conférence nationale et le vote sur cette question a dû être reporté. Annick Rajaona, porte-parole de la présidence, a rappelé à cette occasion que le scrutin serait organisé sur le principe d'une voix par groupement. Le quotidien note que l'ambiance était plutôt tendue en fin de journée, faute de consensus sur les priorités de la feuille de route.

Pour *Midi*, « Une chose est sûre, l'Atelier «Teny Ifampierana» aura surtout été utile à la mouvance Rajoelina pour que ses composantes issues de divers horizons puissent accorder leurs violons et soutenir le même programme et le même calendrier. Mais pour les observateurs avertis, l'absence des mouvances politiques affaiblit la recherche du consensuel et de l'inclusif. Ils savent que pour qu'il y ait un début de reconnaissance internationale, il est impossible d'ignorer les Accords signés devant les médiateurs internationaux par les quatre chefs de file et de ne pas en tenir compte».

Commentaire de Sobika : « La HAT disposera donc d'une feuille de route qu'elle présentera à Addis-Abeba le 8 mars mais sans la présence du président de la Transition qui délèguera son nouveau ministre des Affaires étrangères, Hyppolite Ramaroson, pour présenter et non négocier selon ses dires, les résultats de l'Atelier. Bien que le succès public soit visible dans la salle, la diversité l'est sans doute moins ce qui laisse présager d'une contestation à venir des résolutions qui seront prises».

**Andry Rajoelina annonce son refus de répondre à l'invitation de l'UA. Il enverra son ministre des Affaires étrangères pour présenter les résolutions de l'Atelier.** Il affirme s'en tenir aux résolutions qui seront adoptées. « Il a beaucoup de choses à faire ici et il y a des priorités. Des décisions sont à prendre au cours de cet Atelier », a-t-il asséné dans son discours introductif, ajoutant : « Ce n'est plus à une personne ou à quelques mouvances de décider pour la Nation, mais nous tous. C'est ce qu'on attend du Teny ifampierana ». « Les sanctions vont venir », a-t-il reconnu. Mais, « nous allons montrer notre solidarité », a-t-il poursuivi. Aucune réaction officielle n'est encore venue de l'UA mais Joaquim Chissano, chef de l'équipe conjointe de médiation a laissé entendre que « la position de l'UA ne faiblit pas et [que] le partage du pouvoir doit se faire ». La réponse négative du régime était prévisible depuis la note que la vice-Primature chargée des Affaires étrangères avait adressée à l'UA, par laquelle elle demandait l'envoi d'observateurs à l'Atelier d'Ivato. L'organisation panafricaine n'avait pas cru bon d'y répondre. Pour *Mada.pro*, « si les autorités de la Transition arrivent à convaincre la communauté internationale, celle-ci pourrait différer l'application des sanctions en attendant d'y voir clair, voire les supprimer. Sinon, les dirigeants malgaches sont disposés à subir les sanctions de l'UA. Ce sera alors

*un moment difficile à passer pour eux pendant quelques semaines. Les observateurs estiment, en fait que la communauté internationale pourrait rapidement revoir sa position à l'issue des élections législatives prévues au mois de mai ».*

**L'ultimatum de la FIGN de Fort Duchesne reporté de 24 heures.** Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Bruno Razafindrakoto, principal incriminé dans l'affaire, selon les éléments de la FIGN, déclare qu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur les résultats de l'investigation qu'il attend lui aussi, puisqu'il fait partie des personnes enquêtées. En tout cas, il ne démissionnera pas comme le réclament ses détracteurs. Il accuse ces derniers de s'en prendre à l'État qui l'a nommé commandant en chef de la gendarmerie. Le camp de Fort Duchesne reste fortement gardé. Des barricades à l'entrée et des éléments lourdement armés sont de faction au portail et sur les toits des bâtiments. Mais pour *L'Express*, un calme relatif règne dans la caserne, dans l'attente d'une délégation du Bianco dont la visite a été annoncée par le général Viennot Zafera, commandant de la FIGN, qui est parvenu à contenir les éléments les plus déterminés.

**Revendications des paramédicaux :** après avoir décidé d'intensifier leur grève pour protester d'avoir été exclus du comité ad-hoc constitué par le vice-Premier ministre chargé de la Santé, et ce en contradiction avec les engagements pris, ils se sont ravisés à l'issue d'une rencontre avec les autorités gouvernementales.

**6 mars : la HAT dispose d'une feuille de route pour contrer l'application des Accords de Maputo. La représentativité de la mini-conférence d'Ivato est contestée et la convention votée reste silencieuse sur plusieurs points.**

**Fin de l'Atelier « Teny ifampierana » : satisfaction des organisateurs, consensus difficile à trouver, représentativité contestée.** La réunion a permis de dégager une tendance allant dans le sens des espoirs du président de la HAT, qui voulait donner la priorité à l'organisation de législatives pour composer l'Assemblée constituante. Les résultats des votes à bulletin secret sur la feuille de route de sortie de crise sont clairs. Sur les 2.500 participants annoncés, on comptait 912 inscrits sur la « *liste électorale* » (chaque organisation n'ayant droit qu'à une voix quelle que soit le nombre de ses représentants). Cependant, il n'y a eu que 515 votants. 308 voix se sont déclarées favorables à la mise sur pied de l'Assemblée constituante, tandis que 203 ont préféré opter pour un référendum constitutionnel. Les participants n'ont pas eu la possibilité de se compter sur une troisième voie qui consistait à faire approuver par référendum le travail élaboré par une Assemblée constituante ; ou encore sur un vote jumelant l'élection du président de la République et l'adoption du projet de Constitution. Des participants ont déploré le fait que les véritables partis politiques aient été « *submergés* » par un grand nombre de groupements sans réelle représentativité, notamment par la surreprésentation d'associations de quartiers de la capitale. La liste des associations ayant participé à l'Atelier n'a pas été communiquée. Il apparaît que nombre d'associations ont été très récemment créées et que le nom de certaines, en sommeil, ait été usurpé. Certains ont regretté que les débats aient été canalisés, que les régions aient été sous-représentées et leurs représentants désignés par les chefs de région. « *Des résultats peu convaincants* », selon *Tribune*, qui se fait l'écho du point de vue du parti Vert, pour qui l'Atelier avait pour objectif premier de convaincre la communauté internationale plutôt que d'améliorer les textes et de trouver les voies et moyens pour sortir définitivement de la crise. Pour le président de la Commission Défense de la HAT, Alain Ramaroson, qui a mené des tractations pour la tenue d'un référendum, les résultats du vote constituent une déception. L'ancien Premier ministre, Monja Roindefo, quant à lui, a réagi de manière critique : « *Ce ne sont pas 500 personnes qui vont décider de l'avenir du pays, déjà très sombre. La décision prise à Ivato*

*n'a pas d'importance», a-t-il soutenu. Pour le « co-président » Emmanuel Rakotovahiny, « le nombre de participants ne signifie rien ».*

La porte-parole de la présidence, Annick Rajaona, a donné des précisions sur la mise en œuvre de la résolution de l'Atelier : *«il a été décidé que la CENI ainsi que le gouvernement d'ouverture seraient mis en place en mars. La Conférence nationale devra aussi avoir lieu», a-t-elle avancé, en précisant que celle-ci aura à définir les idées maîtresses à remettre à l'Assemblée constituante. La Transition devrait s'achever avant la fin 2010<sup>1</sup>.*

**Pour L'Express, c'est une convention prudente.** Les questions relatives à l'ouverture des institutions de la Transition à toutes les forces vives du pays ont été à peine évoquées. Elle ne donne aucun délai pour réaliser l'ouverture annoncée. Les institutions prévues pour matérialiser cette ouverture ne sont pas non plus précisées. Au cours de l'Atelier, il avait été prévu de mettre en place un Conseil Supérieur de la Transition (CST), mais celui-ci n'est pas mentionné dans la convention. Lors du vote sur le sujet, il a été prévu que *«tous les participants à l'Atelier seraient représentés au sein de l'institution»*. Ce qui a fait croire à certains d'entre eux qu'ils seraient appelés à siéger dans une assemblée pléthorique de 500 membres !

**« Humeur » de L'Express :** *« Un Big bazar. Michel Fugain aurait apprécié. Les ateliers d'Ivato rassembleraient deux jours durant, tout ce que le pays compte d'associations et de partis politiques. D'aucuns avancent qu'il devrait y en avoir davantage que les 1.800 annoncés. Beaucoup ont déploré l'absence des associations de footballeurs éclopés de leur quartier, du cartel des voleurs de bœufs de leur région... Après tout, ce sont des citoyens comme les autres, qui jouissent des mêmes droits que ceux qui ont le privilège de se vautrer dans les fauteuils du CCI d'Ivato. On ignore quels étaient les critères de sélection pour mériter de siéger dans cette prestigieuse assemblée. Vraisemblablement, il suffisait d'être répertorié dans le registre du ministère de l'Intérieur. Il était difficile de faire autrement pour un Sommet conçu en quinze jours. Du coup, la quantité l'a emporté sur la qualité.[...] C'est dommage qu'un tel aréopage soit constitué pour plus de la moitié de trouble-fêtes qui n'étaient là que pour faire traîner les choses, pour débiter des débilités, se livrer à des divagations qui n'avaient rien à voir avec « la feuille de route ».*

**Analyse de Madonline (pro-TGV) :** *Deux cents partis qui ont quelques élus en tout font-ils le poids face à trois partis qui ont déjà gouverné le pays ? Andry Rajoelina remet la pendule à zéro et fait des représentants de partis des électeurs pour décider de la voie que le pays doit suivre. La HAT a tenté de constituer une alliance qui pèsera lourd face aux trois autres mouvances. L'UDR représenterait 40% des électeurs mais ce n'est pas encore la majorité. Même si les partis adversaires de la HAT avaient participé à ce vote inédit, ils auraient été battus par l'armada de petits partis qui ne se sont jamais illustrés lors des élections. Pour le site, la résolution adoptée est une résolution « anti-Maputo » dont le slogan serait : « un pouvoir à renforcer par une ouverture élargie ». Et d'expliquer que « la HAT veut persuader le GIC et l'UA que l'Atelier « Teny ifampierana » et son consensus élargi peut faire oublier la charte de la Transition consensuelle et inclusive signée à Maputo. La manœuvre consiste à renforcer les autorités de fait en s'entourant de nouveaux alliés sous couvert de l'ouverture politique ».*

**Gendarmerie de Fort Duchesne : ultimatum suspendu.** Le général Claude Ravelomanana, secrétaire d'État à la gendarmerie, accompagné du général Rabetrano Faly, DG du Bianco, s'est rendu au camp de la FIGN. Les rencontres ont semble-t-il été fructueuses, notamment pour le secrétaire d'État à la gendarmerie, puisqu'il a obtenu la suspension de l'ultimatum. Le général Ravelomanana a expliqué que si l'enquête administrative était effectivement achevée, l'enquête judiciaire se poursuivait. Le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy, qui

---

<sup>1</sup> Cf. la liste des 8 principaux points de la « Convention nationale d'Ivato » sur le blog Justmad, « articles remarquables » de mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/86/42/448497/50522825.pdf> (annexe à l'article « L'Atelier d'Ivato a accouché d'une souris »)

avait lancé l'ultimatum, réclame toujours la démission du commandant de la gendarmerie, le général Bruno Razafindrakoto, qui aurait reçu les subsides en question, et des sanctions vis-à-vis des deux officiers qui auraient assisté à la remise des fonds. Le quotidien *Les Nouvelles* fait mention d'une menace d'arrestation des contestataires, formulée par le colonel Raymond Andrianjafy. Des blindés stationnés à Fort Duchesne ont été déplacés par précaution sur un autre site, en vue de faire face à une éventuelle attaque de la FIGN, avance *Midi*.

**Dans une interview à *L'Express*, Marc Ravalomanana déclare : « Je confirme avoir distribué de l'argent aux forces de l'ordre pour le compte de l'année 2008 et non de 2009. C'était dans le cadre des opérations de sécurisation, comme c'est le cas du paiement des indemnités des missionnaires. J'ai débloqué les fonds pour une question de sécurité, et la Constitution m'autorise à agir ainsi. J'ai utilisé les fonds spéciaux qui finançaient des missions de sécurisation à Toamasina, à Fianarantsoa ou encore à Antsiranana ». « Marc Ravalomanana mérite d'être poursuivi pour corruption », déclare le général Rabarisoa Ranto Anjoanina, vice-président du Conseil Militaire de la Défense Nationale. « D'après le manque de précision dans sa déclaration, il semble que tout le monde a reçu des pots de vin, même les simples soldats. De toute façon, lesquelles des personnes de son régime n'ont pas reçu d'argent, soit pour se taire, soit pour lui obéir ? », observe-t-il.**

**Grève des adhérents du Syndicat des Enseignants Chercheurs (SECES) de l'Université d'Antananarivo.** Ils revendiquent le paiement de leurs indemnités de recherche prévues par un décret adopté en Conseil de ministre en octobre 2009. Le ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé la révision à la baisse des indemnités pour cette année afin de prioriser le paiement des traitements des fonctionnaires. Des étudiants dénoncent des manipulations politiques derrière les revendications des professeurs. Un mouvement de protestation a pris naissance également chez les étudiants, qui protestent contre leurs conditions d'études et exigent la réévaluation de leurs bourses. Les personnels administratifs et techniques des universités menacent aussi de passer à l'action.

**7 & 8 mars : l'UA annule la rencontre des chefs de file des 4 mouvances à Addis-Abeba suite à la défection d'Andry Rajoelina. La délégation de la HAT renonce à son déplacement visant à présenter la convention de sortie de crise adoptée à l'Atelier d'Ivato.**

**Annulation de la rencontre des chefs de file prévue du 8 au 10 mars à Addis-Abeba.** Ramtane Lamamra, CPS de l'UA a annulé la réunion des chefs de file des mouvances. Cette annulation est la conséquence, inévitable, selon Ramtane Lamamra, de l'absence d'Andry Rajoelina. Les mouvances Ravalomanana, Zafy et Ratsiraka avaient confirmé la présence de leur chef de file à cette réunion. La nouvelle a été annoncée assez tôt afin d'éviter un déplacement inutile aux trois autres leaders. Depuis quelques jours, la mouvance Rajoelina se mobilise pour dissuader son chef de se rendre à Addis-Abeba, afin, disent-ils, de lui éviter d'avoir à faire des concessions inapplicables. L'accent mis sur la souveraineté nationale et la défiance à l'égard de l'UA et du GIC ne font cependant pas l'unanimité. Des modérés croient encore à la reconnaissance internationale des autorités de fait. Une réunion de l'instance africaine sur le cas de Madagascar aura lieu le 10 mars. Les sanctions contre la HAT risquent de figurer à l'ordre du jour.

Ange Andrianarisoa, porte-parole de la mouvance Ratsiraka, a fait savoir que l'ancien président était prêt à se rendre dans la capitale éthiopienne. Démentant ainsi les informations véhiculées sur les antennes nationales, selon lesquelles l'annulation de la réunion était due à l'état de santé de l'ancien chef de l'Etat.

**La délégation qui devait se rendre à Addis-Abeba pour présenter la convention adoptée par l'Atelier renonce à son déplacement.** La réunion d'urgence des chefs de file étant

ajournée sine die, la délégation de la HAT qui était en partance a dû annuler son déplacement qui avait pour objectif de convaincre la communauté internationale du caractère inclusif et démocratique de son initiative. Jean Ping, président de la Commission de l'UA, aurait en outre refusé de la recevoir.

**Le GTT offre du riz aux « prisonniers politiques ».** Le GTT Ile-de-France a offert du riz aux 50 détenus considérés comme « politiques ». Les membres de leurs familles sont venus récupérer ces dons, soit 15 kilos de riz par détenu, au siège de Tiko. Près d'une vingtaine de ces prisonniers sont incarcérés à la maison centrale de Tsiafahy. D'autres donations suivront.

**9 mars : remaniement ministériel en vue pour démonter au GIC le désir d'ouverture de la HAT avant le 17 mars. Le pouvoir tente de « débaucher » au sein des 3 mouvances.**

**Remaniement en vue.** La HAT s'efforce de profiter du délai accordé par la communauté internationale pour tracer sa feuille de route et rendre toute marche arrière impossible. Après le « *Teny Ifampierana* », une Conférence nationale devrait être organisée pour arrêter définitivement les dates des législatives. Plusieurs membres du gouvernement souhaiteraient se présenter et seraient contraints de démissionner, ce qui offrirait à la HAT la possibilité de présenter au GIC un gouvernement « ouvert », pour montrer sa capacité à regrouper au delà de son cercle et faire la démonstration qu'elle détient les cartes du pouvoir de fait. Un remaniement ministériel est imminent. Le Premier ministre a débuté ses consultations. Plusieurs membres des autres mouvances ont été approchés à cet effet, profitant du fait que les opposants sont désarmés suite à l'annulation de la rencontre d'Addis-Abeba. Du côté des trois mouvances, on s'attache malgré tout à rester mobilisés et solidaires, dans l'attente des sanctions espérées de la communauté internationale. Un nouveau rassemblement est en préparation. Selon Fetison Rakoto Andrianirina, la rencontre d'Addis-Abeba est « reportée mais pas annulée », une précision qui redonne un peu d'espoir aux trois mouvances.

**« L'Après Atelier. La course aux sièges est ouverte », titre Midi.** « *Andry Rajoelina a promis des « seza » aux partis, associations et membres de la société civile, en contrepartie de leur participation à l'Atelier. Il va sans dire que les 308 votants en faveur de l'Assemblée constituante qui fait partie du schéma de la HAT, seront les premiers servis, d'autant plus qu'il n'y aura pas suffisamment de sièges pour tout le monde. [...] La course aux sièges est ouverte entre les pro-Assemblée constituante dont la grande majorité est composée d'illustres inconnus. Histoire pour les uns de mettre fin, fût-ce momentanément, à une longue traversée du désert ; et pour les autres, de se constituer un trésor de guerre dans la perspective des prochaines élections qu'on leur promet d'être « libres et transparentes ». En attendant, opportunité leur est donnée d'obtenir des sièges sans se soumettre au verdict des urnes ».*

**Effervescence au sein de la gendarmerie.** Les contacts se sont multipliés pour discuter de l'affaire de la FIGN, liée aux présumés fonds alloués par l'ancien président Ravalomanana aux forces armées et à la demande de démission du général Bruno Razafindrakoto, commandant de la gendarmerie. Mais ce dernier refuse d'envisager cette hypothèse. Il indique qu'une telle éventualité serait « contraire à la discipline militaire ». « *Est-il possible de voir un lieutenant-colonel donner un ordre à un général ? Voulez-vous que nous cultivions ce genre de pratique ?* », s'est-il demandé. La crise au sein de la gendarmerie gêne le régime, au moment où ce dernier cherche à concentrer ses efforts pour faire face à la pression de la communauté internationale.

**Didier Ratsiraka :** « *Je ne veux pas mettre de l'huile sur le feu, d'autant qu'un relent de guerre civile semblerait se pointer à l'horizon* ». Ces propos ont été rapportés par *La Gazette* qui a eu

un entretien avec l'ancien président. Celui-ci n'a cependant pas indiqué les raisons qui le poussent à émettre un tel avis.

**10 mars : constitution d'un gouvernement d'ouverture : fin de non recevoir des chefs des 3 mouvances, optimisme du Premier ministre. Situation confuse au sein de la gendarmerie.**

« *Gouvernement d'ouverture* » de la HAT : fin de non recevoir des 3 mouvances, annonce *Midi*. « Nous ne répondrons pas à l'invitation de Camille Vital et nous n'entrerons pas dans ce gouvernement », prévient Fetison Rakoto Andrianirina de la mouvance Ravalomanana. « Puisque nous ne reconnaissons pas le PM Camille Vital, nous ne reconnaitrons pas le gouvernement qu'il va former », indique pour sa part Ange Andrianarisoa de la mouvance Ratsiraka. Quant à Emmanuel Rakotovahiny, de la mouvance Zafy, il parle d'un « gouvernement fantôme » pour qualifier le futur gouvernement de la HAT. S'agissant de l'Atelier d'Ivato, il indique : « L'organisation de ce genre de concertation fait partie de la mission du CNR du Pr Zafy. C'est ce Conseil qui devrait mettre en place la CENI ». Pour Masimana Manantsoa, ancien ministre de l'Intérieur de la HAT, le gouvernement d'union qui est sur le point d'être constitué n'est qu'une forme de remerciement pour les participants à l'Atelier des 4 et 5 mars à Ivato.

Le Premier ministre a fait savoir que ses contacts avec les 3 mouvances se présentent sous les meilleurs auspices.

**FIGN : situation confuse au sein de la gendarmerie.** « Pour 500 millions d'ariary, c'est toute la gendarmerie nationale, voire l'armée et le gouvernement qui se chamaillent », écrit *Tribune*. Le général Zafera, commandant du camp de Fort Duchesne, siège de la FIGN, a remis sa démission. Il avoue ne pas avoir réussi à résoudre l'affaire de corruption présumée qui agite son corps. « J'ai pris cette décision afin d'éviter les affrontements entre éléments des forces de l'ordre », aurait-il déclaré, ajoutant avoir reçu des menaces du ministre des forces armées, le général Noël Rakotonandrasana. Le général Zafera Viennot réclame la démission du ministre des forces armées et du commandant de la gendarmerie nationale, le général Bruno Razafindrakoto, ce dernier étant considéré comme directement impliqué dans cette affaire de corruption. Le Premier ministre a tenu une réunion à huis clos avec tous les hauts responsables et ministres concernés. La situation reste confuse dans le camp de Fort Duchesne. Les troupes de cette force d'intervention ont lancé un appel à tous les éléments de la FIGN en détachement dans les régions afin de rejoindre la caserne de Fort Duchesne dans les 24 heures pour faire face à toute éventualité. *Midi* rapporte que des éléments de la FIGN se sont également insurgés contre de supposées malversations au concours d'entrée dans la gendarmerie. Le quotidien *Les Nouvelles* annonce cependant que la réunion des cadres militaires aurait abouti à l'abandon des revendications de la FIGN et à la reprise de ses fonctions par le général Zafera, dont la démission a été déclarée « irrecevable ».

« *Mouvement des ecclésiastiques* » : « *La Nation est malade* ». Ils estiment qu'« il y a de moins en moins d'honnêtes gens, à cause de l'amour de l'argent et des sièges ». Le mouvement prévoit d'organiser une journée de témoignages, suivie 2 jours plus tard, d'un culte œcuménique qu'ils veulent tenir sur la « *Place de la Démocratie* » à Ambohitovo, un lieu affecté désormais aux manifestations culturelles et cultuelles.

**L'ambassadeur américain Niels Marquardt n'a pas saisi l'intérêt de l'Atelier d'Ivato :** « Une solution consensuelle et malgache existe déjà », déclare-t-il, elle a été adoptée par les quatre mouvances à Maputo. Il ajoute : « On a tendance à trop utiliser « consensuel » ou « d'ouverture » ces jours-ci. L'atelier d'Ivato se voulait consensuel. Or, force est de constater qu'il a été boudé, pas seulement par les trois mouvances mais aussi par bon nombre de formations politiques et autres entités ». L'ambassadeur ne se montre pas très optimiste pour la suite des événements : « On

*va droit au mur si ça continue ainsi, avec l'application, dans un premier temps par l'UA, de sanctions ciblées. [...] Notre position coïncide avec celle de l'UA. Cette organisation africaine dressera sa propre liste mais, par contre, l'appréciation est souveraine, c'est-à-dire qu'on peut ne pas s'y limiter ou ne pas sanctionner tout le monde.*

**1<sup>er</sup> anniversaire de la mutinerie du Capsat. Le lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina fait des révélations.** Lors d'une interview sur *Radio Antsiva*, il admet qu'il y a bien eu, au camp militaire de Soanierana, usage de contrainte et/ou de la force [*tsy maintsy*] à l'encontre des généraux « récalcitrants » qui étaient les destinataires du pouvoir remis par le président Ravalomanana. Ses 200 éléments armés ont pu dicter leur conduite aux généraux les plus hauts gradés et les plus anciens, qu'ils accusaient d'avoir manqué à leurs devoirs et qu'il soupçonnaient de vouloir, à ce moment là, prendre et exercer ce pouvoir que leur avait remis Marc Ravalomanana. L'ancien commandant Charles (promus depuis lors lieutenant-colonel) affirme qu'il aurait été en mesure ce jour-là de prendre lui-même le pouvoir. Il laisse transparaître une frustration et déplore aujourd'hui une certaine ingratitude à son égard. Son témoignage peut être perçu comme un règlement de compte dirigé contre le ministre des Affaires étrangères, l'amiral Hyppolite Rarison Ramarason, le plus ancien dans le grade le plus élevé de ce groupe de hauts gradés<sup>2</sup>.

**11 mars : réconciliation fragile dans l'affaire du camp de gendarmerie de Fort Duchesne. Le Premier ministre poursuit en toute discrétion ses consultations en vue d'un gouvernement d'ouverture censé éviter l'application de sanctions.**

**Affaire FIGN. Réconciliation apparente.** Le dialogue interne à la gendarmerie aurait porté ses fruits. Le commandant du camp de Fort Duchesne, le général Zafera Viennot, a reconnu que son message avait été reçu. En annonçant sa démission, refusée de part et d'autre, l'éventualité d'un affrontement interne s'est évanouie. Il reste cependant à publier les résultats de l'enquête judiciaire en cours, pour savoir si le pouvoir prendra ses responsabilités. L'affaire s'est finalement conclue dans une cérémonie dite de « fraternité » présidée par le chef du gouvernement et conclue par un cocktail au cercle mess. Le général Zafera a affirmé : « *il n'y a pas eu de paiement d'argent* », rapporte *Midi*, mais des observateurs laissent entendre que des « arrangements » financiers auraient été conclus avec les mutins. Il n'y aura ni sanctions ni affectations à caractère disciplinaire. Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Bruno Razafindrakoto, est maintenu à son poste. Le chef du gouvernement promet de régler la situation d'une manière définitive, mais demande du temps pour ce faire. Toutefois, note *Tribune*, des voix discordantes se sont fait entendre dans les rangs des sous-officiers et hommes de troupe de la FIGN, un peu à l'écart de la cérémonie. « *Nous ne nous laisserons pas faire pour de l'alcool* », auraient-ils déclaré. Plusieurs médias indiquent aussi que des sous-officiers insatisfaits du maintien du général Bruno Razafindrakoto auraient quitté la cérémonie et un coup de feu en l'air venu de nulle part a été entendu alors que le Premier ministre et son escorte quittaient le camp.

**La presse épinglée par le Premier ministre.** L'ancien président de l'Ordre des journalistes et ancien journaliste à *La Gazette*, James Ramarosaona, aujourd'hui conseiller spécial de Camille Vital, a tenté de tempérer les propos du Premier ministre qui s'en est pris vivement à la presse, lors de la cérémonie, au sujet de la couverture de l'affaire de la FIGN. Il a accusée celle-ci de se faire de l'argent sur le dos de la gendarmerie en exploitant les différents internes.

---

<sup>2</sup> Cf blog Justmad, « *articles remarqués* » mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/39/98/448497/50618411.pdf>

**Le tribunal expulse la société Magro d'Ankorondrano, lieu de rassemblement des « légalistes ».** La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo a eu gain de cause. Magro est locataire de ce patrimoine foncier de la CCIA. Il bénéficie d'un bail emphytéotique de 40 ans depuis 1998. Aux yeux du tribunal, Magro n'a pas réglé ses arriérés de loyers et n'a pas respecté certains de ses engagements immobiliers. Les opposants à la HAT, qui ont fait de ce site privé leur lieu de rendez-vous et de meeting, pourraient donc être contraints de trouver un autre emplacement. Le groupe Tiko fera vraisemblablement appel, avec demande de non-exécution provisoire. Les 3 mouvances déclarent ne pas vouloir quitter les lieux. *Midi* observe que la « *Place de la Légalité* », siège du Magro, sera le quatrième endroit interdit aux opposants à la HAT. Les partisans de Marc Ravalomanana voient dans ce verdict une instrumentalisation de la Justice. Pour *Sobika*, « *un accord à l'amiable sur le règlement des loyers aurait sans doute pu être trouvé avec de la bonne volonté de part et autre, mais la question du terrain de Magro est davantage politique que juridique* ».

**Le « Mouvement des ecclésiastiques », qui comptait organiser un « meeting-prière » le 13 mars, a essuyé un refus d'autorisation pour le jardin Ambohijatovo.** Il devra se contenter une nouvelle fois du site d'Antsonjombe. Le mouvement a dénoncé l'attitude du préfet de police qui aurait fait part de « *son intention de ne plus permettre l'organisation des rendez-vous cultuels en dehors des quatre murs des églises* ». Il annonce le dépôt d'une requête auprès du Conseil d'Etat, pour vice de forme de la décision du préfet de police.

Le chroniqueur de *L'Express* approuve la décision du préfet de police : « *Les cultes doivent se tenir dans les églises qui sont faites pour cela sinon on doit les fermer* ». Il précise : « *C'est d'autant plus indéniable que l'ancien président de la République, vice-président de l'Eglise Fjkm a beaucoup investi dans la réhabilitation des établissements cultuels. Il existe aujourd'hui des églises cinq étoiles faites de marbre et de bois de rose qui ont presque la capacité du Palais des sports, où la voix de Dieu s'entend en stéréo dans une sono de 100.000 watts.[...] Des mobilisations effectuées au nom du fameux 3 P dans lequel l'Etat paie et l'Eglise prie* ».

**Les leaders des 3 mouvances annoncent la tenue d'une grande manifestation ce même 13 mars,** à l'approche du terme de l'ultimatum de la communauté internationale. Des demandes d'autorisation ont été adressées aux autorités pour différents sites de la capitale mais elles n'ont pas été acceptées. « *La liberté d'expression et d'opinion est bafouée à Madagascar.* », déplore Ange Andrianarisoa. Le chef de délégation de la mouvance Ratsiraka a lancé un appel aux partisans des 3 mouvances à venir rejoindre à Antsonjombe les manifestants du « *Mouvement des ecclésiastiques* ».

**Kmf/Cnoe : les sanctions internationales ne s'appliqueront pas.** S'exprimant sur l'échéance du 16 mars pour l'application des sanctions internationales, son secrétaire général ne cache pas ses doutes. Les Accords de Maputo ne représentent que l'avis de 4 personnalités, tandis que l'Atelier « *Teny ifampierana* » a, selon lui, permis de connaître l'avis de nombreuses personnes, sensibilités et organisations jusque là ignorées. Le GIC pourrait donc réviser sa position et reculer, conclut-t-il. Pourtant, de sources concordantes, la communauté internationale serait en train de réactualiser la liste des individus ciblés pour l'application des sanctions dans l'hypothèse où un compromis consensuel et inclusif, reconnu par la communauté internationale, ne serait pas trouvé d'ici là.

**La Gazette se serait vue reprochée de faire obstacle aux médiateurs de l'UA** en insistant sur le fait que les Malgaches ne sont pas des Africains. Faire ainsi une distinction entre l'Afrique et Madagascar pourrait nuire à nos efforts de médiation, aurait-on dit en substance au siège de l'UA. Le quotidien se défend de militer pour la démission de Madagascar de l'UA et de vouloir opposer les Malgaches à leurs frères africains, mais il rappelle que cette organisation

ne cesserait de soutenir implicitement les faiseurs de coups d'Etat en Afrique, alors qu'elle condamne Madagascar pour un coup d'Etat militaire qui n'a pas eu lieu.

**12 mars : le régime met les bouchées doubles pour boucler les textes relatifs à l'organisation des élections. La présentation du gouvernement d'ouverture est imminente. La HAT adresse un courrier à la communauté internationale. L'UA confirme préparer son dispositif de sanctions.**

**Le régime entérine les textes relatifs au Code électoral et à la CENI.** Le gouvernement avance ses pions et montre sa détermination à poursuivre dans la voie choisie. L'ordonnance adoptée en Conseil des ministres portant Code électoral consacre l'utilisation du bulletin unique, la suppression des ordonnances, la réactualisation des amendes ou encore l'interdiction d'organiser des scrutins pendant la période des pluies. La vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur énumère également certains points de la CENI. *«Cet organe gère, organise et supervise les opérations électorales et référendaires»*, a-t-elle rappelé. La Commission proclame les résultats même si ceux-ci sont encore susceptibles de faire l'objet d'une voie de recours. Le texte prévoit une CENI composée de 19 membres. 10 d'entre eux sont issus de la société civile, 2 de l'administration et 7 autres représentent les sensibilités politiques dont 3 pour ceux qui sont proches du pouvoir, autant pour l'opposition et un dernier pour les autres sensibilités. Les membres issus des sensibilités politiques assistent aux séances de délibération de la Commission avec voix consultative. Un autre rendez-vous serait programmé pour boucler l'ensemble des textes avant le 16 mars.

**Les autorités restent prudentes quant à la présentation du gouvernement d'ouverture.** Annick Rajaona a indiqué que les *«tractations vont bon train»*. Officiellement, les trois mouvances refusent l'offre du gouvernement d'ouverture. Mais certains de leurs éléments ont au moins accepté de discuter avec les autorités en place sur le sujet des tenants et aboutissants du projet et des garanties, en contrepartie de leur intégration à l'équipe. *L'Express* note que *«l'attitude des ministres traduit une frustration naissante. Ces derniers semblent avoir en mémoire les expériences des «gouvernements d'ouverture» de Monja Roindefo, écartant les éléments de l'intérieur sans que le sang neuf n'apporte les résultats escomptés de la reconnaissance internationale»*. Pour *Midi*, *«la marge de manœuvre du pouvoir est limitée dans la mesure où la majorité des membres du gouvernement actuel ont des liens étroits avec le Président de la HAT. Leur place pourrait ne pas être négociable. Ils sont soutenus par leurs partis politiques ou leurs organisations. Ils sont là parce qu'ils ont prouvé leur efficacité et leur fidélité à la cause TGV depuis l'accession au pouvoir»*. *Midi* croit savoir que les consultations patagent et que les personnes sollicitées ne sont *«que des cinquièmes couteaux»*.

**La HAT interpelle la communauté internationale.** Le président de la Commission internationale de la HAT, Benjamina Ramarcel Ramanantsoa., a adressé une lettre au Secrétaire général de l'ONU, au président de l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et aux membres du groupe Afrique, à l'OIF et à l'UA. Le courrier interpelle ces instances sur la manière de gérer et de résoudre les crises et les problèmes en Afrique. Il fait le constat que les crises dans lesquelles la communauté internationale est intervenue n'ont jamais été définitivement résolues. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, note-t-il. La HAT estime en outre que les résolutions négatives et les sanctions non fondées ne peuvent en aucune manière endiguer le déferlement des aspirations populaires à la liberté et à l'égalité des droits, telles que stipulées dans la DUDH, entre autres. La HAT demande à la communauté internationale d'accorder de la crédibilité aux acteurs malgaches et lui demande son appui dans la mise en œuvre des solutions retenues pour sortir de la crise. *«Pour le cas précis de Madagascar, le mécanisme artificiel de règlement de la crise et la menace de sanctions inappropriées sont*

*disproportionnés par rapport aux réalités vécues. Au lieu de résoudre la crise, elles vont provoquer d'autres problèmes plus nocifs. [...] En fait, le changement qui s'est opéré ici n'est pas du tout un coup d'Etat »*. Le courrier ajoute enfin que les accords internationaux qui lient la communauté internationale aux pays d'Afrique, tels les Accords de Lomé, sont caducs et doivent être renégociés. Cette interpellation intervient à 4 jours de l'échéance accordée par le président de la Commission Paix et sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, et l'entrée en vigueur des sanctions contre les dirigeants et des personnalités proches du régime.

**Sanctions de l'UA. La liste en préparation.** Selon Ramtane Lamamra, l'organisation panafricaine est en train d'élaborer la liste des personnes et entités qui feront l'objet de sanctions ciblées. Il affirme que cette liste «*sera soumise à la réunion du CPS le 17 mars*». Le Commissaire indique : «*Le cas échéant, les sanctions seront individuelles, consistant principalement en une interdiction de voyager et un gel des avoirs financiers. Mais elles auraient aussi pour le régime malgache des conséquences diplomatiques. L'UA demandera en effet aux organisations internationales, en particulier à l'ONU, de suspendre la participation de Madagascar. Nous leur ôtons le droit de participer à des réunions. Cependant, nous ne demandons pas aux pays africains de rompre les relations diplomatiques avec Madagascar* ».

**13 au 15 mars : La HAT tient tête à l'UA : «*Nous ne ressentons pas une pression particulière*». L'homme fort de la FIS, le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina, en charge de la brigade minière. Anti-américanisme des médias pro-HAT.**

**La HAT tient tête à l'UA : «*Nous ne ressentons pas une pression particulière*», déclare Annick Rajaona.** La porte-parole de la HAT ajoute : «*Nous sommes en train de mettre en place les solutions pour sortir de crise et pour aboutir à la IVe République*». Une forme de réplique à Ramtane Lamamra, qui a confirmé la menace de sanctions après l'expiration de l'ultimatum. La convention issue du «*Teny Ifampierana* » d'Ivato a été envoyée à l'UA par la voie diplomatique, mais «*nous n'attendons pas de réponse*», a précisé Annick Rajaona.

**Divergences de vues au sein de la HAT ? «*Seule une conférence nationale avec les autres peut sortir le pays de la crise* », déclare Pety Rakotoniaina.** L'ancien détenu politique, PDS de Fianarantsoa et époux de Ialy Rakotoniaina, membre de la HAT, estime que la sortie de crise passe par une Conférence nationale organisée par un comité ouvert aux trois mouvances. Il est convaincu que l'Atelier d'Ivato n'avait pas la légitimité requise et ne peut être qualifié de consensuel et encore moins d'inclusif. Cette revendication rejoint celle du Monima, parti de l'ancien Premier ministre de la HAT, Monja Roindefo.

**La crise n'est pas encore tout à fait jugulée au sein de la gendarmerie nationale.** Des éléments de la FIGN ne sont pas d'accord avec les résolutions lues lors du «*pot de la fraternité*» et entendent revenir à la charge, malgré la mise en garde des autorités politiques. Le départ du général Bruno Razafindrakoto, commandant de la gendarmerie est toujours revendiqué par des membres de la FIGN qui ont requis l'anonymat. Au cours du «*pot de la fraternité* », le secrétaire d'État avait mis en garde contre toute velléité de «*revendications pressantes*». Il avait promis des sanctions si celles-ci se poursuivaient.

**«*Mouvement des ecclésiastiques* » : réflexion et détermination.** Lors du message de clôture du culte œcuménique tenu sur le site d'Antsonjombe, le pasteur Roger Andriamisata a dénoncé les différentes formes d'injustices vécues par la population, en mettant l'accent sur les abus de pouvoir, les atteintes aux libertés fondamentales (de presse, d'information, de réunion), et la campagne de désinformation qui, selon lui, règnent actuellement. «*Nous allons prendre un peu de temps pour voir ce qu'on va faire. On doit mettre fin à la présente crise* », a-t-il

déclaré en présence des responsables religieux et des hommes politiques essentiellement issus des mouvances d'opposition à la HAT. Le pasteur a manifesté la détermination des adhérents du Mouvement à avancer « *quoiqu'il arrive* » et tant que « *l'obscurité continue de régner* ». Le président de la Fjkm, le pasteur Lala Rasendrasahina, a pris part à la manifestation.

**Représentants des 3 mouvances au sein de la CENI.** Les 3 mouvances rejettent la demande formulée par la porte-parole de la présidence, Annick Rajaona. Cette dernière a sollicité par courrier chacune des mouvances pour qu'elles désignent l'un des leurs pour siéger au sein de la CENI. « *Les 3 mouvances ne seront pas représentées au sein de cette CENI dont la mise en place n'est pas conforme à l'esprit des Accords de Maputo et de l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba* », a répliqué Ange Andrianarisoa, de la mouvance Ratsiraka.

**Les médecins fonctionnaires ont reçu une réponse favorable à leurs revendications.** La décision prise en Conseil des ministres les a apparemment satisfaits et ils ont décidé d'atténuer leur mouvement. Les paramédicaux et le personnel administratif et d'appui se déclarent en revanche très déçus et poursuivent leur action.

**Le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina nouveau chef de la brigade minière, annonce *La Gazette*.** Cette structure est chargée de contrôler et de surveiller la bonne application de la législation minière en matière d'exploitation et en matière fiscale. Le quotidien écrit : « *Cet officier est connu pour son audace dans les arrestations musclées contre les déstabilisateurs du régime. Partisan farouche d'Andry Rajoelina, il est aussi membre du Conseil d'Administration de la Jirama et co-commandant de la FIS avec le lieutenant-colonel Lylison René* ». Le nouveau responsable aura notamment à faire la lumière sur le trafic d'or à destination de l'Asie, qui a été révélé dans deux saisies faites à bord d'appareils d'Air Madagascar. Le lieutenant-colonel, qui a récemment révélé qu'il aurait pu prendre le pouvoir le 17 mars 2009, ajoute ainsi une caquette aux deux qu'il possède déjà : co-directeur de la FIS et membre du Conseil d'administration de la Jirama.

*L'Express* rappelle que la FIS avait été créée pour caser les deux officiers connus pour le rôle qu'ils avaient joué dans le départ précipité de l'ancien président Ravalomanana et la prise de pouvoir de l'ancien maire d'Antananarivo. Les deux officiers sont réputés proches du président de la HAT. Mais des bruits ont couru quant à leur éventuelle démission il y a quelques mois de cela. Il y a peu, Charles Andrianasoavina avait émis des propos désabusés sur le manque de reconnaissance du régime à son égard. De là à établir un lien entre ces événements et cette nomination, il n'y a qu'un pas. On ignore encore si l'intéressé va conserver son ancien poste à la FIS, qu'il juge insuffisamment dotée en moyens humains et financiers.

**Inauguration contestée de la nouvelle ambassade américaine « invulnérable » aux bombes.** L'ambassade américaine sera bientôt transférée dans ses nouveaux locaux d'Andranomena qui seraient invulnérables à des explosions. *La Gazette* se demande s'il est opportun de procéder à l'inauguration du nouvel édifice, étant donné que « *les relations diplomatiques entre Madagascar et les Etats-Unis ne sont pas au beau fixe depuis que le favori des Américains qu'est Marc Ravalomanana, a quitté le pouvoir* ». Le quotidien avance, par ailleurs, que l'ambassadeur américain est considéré par l'opinion, comme l'une des personnalités à avoir réussi à donner une image négative du régime actuel, avec pour conséquence, les menaces de sanctions contre Madagascar qui devront tomber le 17 mars. Le journal conclut : « *Pourquoi les USA veulent-ils encore inaugurer leur nouveau bâtiment alors qu'ils ne reconnaissent même pas le régime du pays hôte, qui est souverain ? En refusant de reconnaître le régime en place et en supprimant les aides et l'Agoa, les Etats-Unis n'ont plus rien à faire à Madagascar* ».

**16 mars : la CENI boycottée par l'Alliance des OSC. Tractations laborieuses pour la constitution d'un « gouvernement d'ouverture ».**

**Mouvance Madagasikara : mobilisation générale à l'approche du 17 mars.** Les « légalistes » se préparent pour une forte mobilisation de leurs partisans. La nature de la manifestation envisagée est tenue secrète mais des initiatives d'envergure sont annoncées pour « marquer le coup » de la mise à exécution des sanctions de la communauté internationale.

**L'Alliance des OSC s'abstient de présenter des candidats pour la CENI.** L'Alliance des organisations de la société civile adhérant aux accords de Maputo et d'Addis-Abeba a déclaré que la Plate-forme ne présentera aucun représentant au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Dans un communiqué, « elle constate avec regret que, malgré les appels répétés au dialogue et la gravité de la situation socio-économique de la population, surtout des couches les plus vulnérables, les autorités de fait poursuivent leur fuite en avant dans les décisions unilatérales, comme la tenue hâtive des Assises « nationales » des 4 et 5 mars d'Ivato. Avec les résultats que l'on sait, notamment en termes de représentativité, de mode de prise de décision, de contradiction flagrante entre l'ordre du jour et des motions qui en sont sorties, l'on peut se poser la question de la légitimité et de la crédibilité de ces Assises. Dès lors, la mise en place d'un Comité Electoral National Indépendant (CENI), avec l'appui des membres de la société civile proches du pouvoir relève de la même logique ».<sup>3</sup>

En revanche, et selon Bruno Rakotoarisoa, secrétaire général du Kmf/Cnoe, 3 entités de la société civile, à savoir le Kmf/Cnoe, l'UNMDH (Union nationale malgache pour les droits humains) et le Comité de la société civile de Fianarantsoa siègeront au sein de la CENI.

Le Courrier écrit à ce propos : « la société civile elle aussi est en train de partir en éclat et en ordre dispersé ». Le quotidien s'interroge sur la méthode de désignation retenue pour ces trois postes, sachant qu'en décembre 2009, les organisations de la société civile rassemblées à la Résidence Ankerana avaient pu débattre de manière démocratique de la désignation de leurs représentants dans ce qui devait être le CES.

Le président du Club Développement et Ethique (CDE, proche de Zafy Albert) se montre lui aussi critique : « le Kmf/Cnoe ne devrait pas s'intégrer au sein de la CENI. En tant qu'observateur des élections, il devient juge et partie ».

**Le SMM désigne son représentant à la CENI.** 65 magistrats sur 186 votants ont désigné Henri Rakotoson, président du tribunal administratif et financier de Toamasina. Il a été élu parmi 9 candidats déclarés.

**La formation d'un gouvernement d'ouverture s'avère laborieuse, estime La Vérité.** « Le remaniement n'aurait pas lieu avant la fin de ce mois, un délai incompréhensible, alors que le régime de Transition a conforté lui-même sa position par le biais de l'Atelier des 4 et 5 mars. La formation d'un nouveau gouvernement avec un Premier ministre consensuel aurait dû couler de source, avec l'arrivée de nouveaux ministres issus des formations politiques ayant répondu présent à cet Atelier. Mais le nombre d'appelés dépasse toujours celui des élus et la situation se complique. En effet, il est question de quelques centaines de formations politiques auxquelles un renvoi d'ascenseur est obligatoire. Certaines ont déjà été bien nanties lors des précédents remaniements. Elles vont devoir accepter de réviser à la baisse leur quota, ce qui ne manquera pas de froisser certaines susceptibilités déjà à fleur de peau du fait d'une ambiance en permanence malsaine. En fait, le nouveau gouvernement ou le régime de Transition « new look » devrait évoluer dans un contexte de sanctions, autrement dit d'aggravation d'une crise qui ne sera plus que politique, mais ne manquera pas de déborder sur le social, l'économique et la sécurité. Les conséquences sont à double tranchant : soit le

<sup>3</sup> Cf blog Justmad, « articles remarqués » mars 2010 - <http://storage.canalblog.com/17/46/448497/50883094.pdf>

*régime sera confronté à des contestations de diverses formes, soit il en fera un atout en trouvant des coupables et des responsables par ailleurs tout désignés ».*

**Paramédicaux : un ultimatum en vue, selon Midi.** « « Les négociations piétinent. Les autorités ne nous proposent rien de concret. Nous allons mettre la pression », annoncent les syndicalistes. Ce durcissement est probablement la conséquence du dénouement positif de la situation des médecins fonctionnaires.

**17 mars : le gouvernement dans son ensemble s'active dans une vaste offensive de charme auprès des partenaires techniques et financiers. Appel à des experts internationaux en matière électorale.**

**Manorohanta Cécile lance un appel international.** La vice-Premier ministre chargée de l'Intérieur a demandé à la communauté internationale d'apprécier les gestes de bonne volonté du régime afin de trouver une issue à la crise. «*Je lance un appel aux gens de bonne volonté, aux experts internationaux en matière électorale de venir évaluer la détermination de Madagascar à procéder à des consultations populaires libres et transparentes*», a-t-elle soutenu, rappelant les étapes franchies, notamment l'adoption des textes électoraux et la création de la CNI. C'est le gouvernement dans son ensemble qui s'active dans une vaste offensive de charme auprès des partenaires techniques et financiers, commentent plusieurs médias.

« *Match UA - HAT. Sursis ou carton rouge ?* », s'interroge *L'Express*. Des sources proches de la HAT ont fait état de discussions au sein de l'organisation panafricaine sur l'opportunité de l'application des sanctions. Mais depuis quelques jours les services de l'UA s'activent pour préparer le dossier. Des entités comme les mouvances ont été sollicitées pour suggérer une liste des personnalités concernées. Il semble que techniquement certains types de sanctions ne puissent être d'effet immédiat. Avant que le CPS ne se prononce, les protagonistes tentent de préparer l'opinion publique. La HAT se déclare prête à faire face et déclare que les pressions seront sans effet sur sa détermination à organiser des élections. De son côté, Serge Zafimahova, président du Club Développement et Ethique (CDE) tente de mesurer l'ampleur des dégâts que provoqueraient les sanctions. «*Leurs impacts existent. L'isolement diplomatique pourrait conduire au gel des relations bilatérales et multilatérales. Les investissements étrangers ne viendront plus et ceux qui sont déjà sur place connaîtront un ralentissement*», soutient ce proche d'Albert Zafy, qui redoute une explosion sociale.

**Selon l'association « Justice et paix », émanation de l'Eglise catholique, il n'y a rien à craindre des sanctions.** Ce n'est pas la première fois que Madagascar a été sanctionné mais il faut juste la solidarité des malgaches pour surmonter cette situation.

**Le Comité développement et éthique (CDE) évoque un processus électoral précipité.** Il souligne son accord de principe pour l'organisation de scrutins, «*mais pas à n'importe quel prix*». «*Il ne faut pas faire croire que les autres ne souhaitent pas affronter les urnes. Il faut d'abord une refondation du socle électoral. Et je ne pense pas que les différents ateliers organisés jusqu'ici reflètent l'esprit participatif*», a-t-il critiqué, évoquant un processus précipité.

**18 mars : l'UA met en application ses menaces de sanctions. 109 personnalités concernées. Mesure jugées symboliques. Mobilisation réduite des opposants qui ont tenté de manifester pour le 1<sup>er</sup> anniversaire de la prise de pouvoir par la HAT.**

**L'Union africaine sanctionne le régime de la HAT.** L'UA a décidé d'imposer des sanctions à Andry Rajoelina, un an jour pour jour après sa prise de pouvoir, ainsi qu'à une centaine

d'autres personnalités de son régime pour leur entrave au processus de sortie de crise. « *Il y a une liste de 109 noms* », a déclaré l'ambassadeur de Zambie auprès de l'UA et président en exercice du CPS, sans en révéler le contenu. Le Commissaire à la Paix et la Sécurité, Ramtane Lamamra, a ajouté que « *les sanctions comprennent des refus de visas (interdiction de voyager), le gel d'avoirs financiers dans des établissements bancaires étrangers et des refus d'accréditation. [...] Cela ne cible que le camp de Rajoelina. Principalement le gouvernement, les hautes autorités, des membres des forces armées, la HCC [...] Il n'y a pas encore de société sur la liste mais des experts travaillent sur l'aspect économique et nous imposerons d'autres sanctions bientôt* ». Zafy Albert se pose la question de savoir si des sanctions sont envisagées à l'encontre des opérateurs mis en cause dans l'exploitation du bois de rose. Le président du CPS, a précisé : « *Nous demandons à la Commission de communiquer formellement cette décision aux autorités de fait de Madagascar, aux États-membres de l'UA et aux autres pays, afin de prendre les mesures nécessaires pour l'application stricte de ces sanctions* ». Le Canada, premier investisseur minier à Madagascar, a été le premier à réagir positivement à la décision de l'UA. « *Le gouvernement du Canada va faire un examen en interne de ses relations bilatérales avec Madagascar* », a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

Des sources diplomatiques indiquent que les sanctions prises ne constituent qu'une première étape. Une autre vague, d'une ampleur beaucoup plus importante et touchant davantage de personnalités, n'est pas à exclure en cas de persistance de la situation.

Andry Rajoelina, en tournée au chevet des sinistrés du cyclone Hubert dans le Sud Est, a répondu à l'avance à ce « *verdict* » : « *si c'est le prix à payer pour la souveraineté nationale, les sanctions ne me font pas peur !* ». Et il ajoute : « *et puis je n'ai pas besoin de voyager à l'étranger pour œuvrer en faveur du peuple malgache et je n'ai aucun sou déposé à l'étranger* », tout en reprenant la phrase déjà utilisée après le voyage de New York en septembre : « *ce qui ne tue pas rend fort* ». Il indique par ailleurs que les sanctions de l'UA sont la preuve que les dictateurs africains craignent que ce qui s'est passé à Madagascar ne devienne un exemple pour leurs peuples.

Des analystes estiment que les sanctions adoptées sont encore symboliques et auront peu d'impact sur le régime. « *C'est un geste purement politique qui n'aura probablement aucun impact sur le gouvernement* », a déclaré Edward George de l'Economist Intelligence Unit (EIU), basée à Londres. Parmi les premières réactions enregistrées à l'étranger, à noter celle d'un chroniqueur de RFI qui estime que les mesures prises auront peu d'impact dans une île qui est aujourd'hui tournée beaucoup plus vers l'Asie que vers l'Afrique. Des questions demeurent en outre sur la date d'effectivité de ces sanctions, qui ne peuvent s'imposer aux pays tiers non membres de l'UA qu'après validation par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Pour le chroniqueur Patrick A. de Tribune, « *pour l'UA, ça ne changera pas grand chose... Réduire une coopération proche de zéro est mathématiquement impossible. Le débat sera donc reporté auprès de l'UE et de l'ONU. [...] Les sanctions peuvent-elles viser toutes les personnes facteurs du blocage actuel ? Encore faudrait-il être capable de les identifier avec certitude... Des têtes de mules, il y en a quelques unes que l'on peut facilement identifier ; mais des individus qui, sous des dehors exquis et affables, sont en fait aussi butés, on n'en manque pas non plus. Je me permets de douter que l'UA, l'UE ou l'ONU puissent arriver à distinguer le bon grain de l'ivraie... [...] Et s'il s'agit de geler les avoirs extérieurs de nos hommes politiques, il est probable que ceux-ci sont déjà bien planqués depuis longtemps et que leur répartition entre les mouvances illustre bien l'unique caractère inclusif et consensuel de la situation actuelle... »*

**1er anniversaire du pouvoir en place : des descentes dans la rue dispersées.** Des partisans des trois mouvances ont répondu en nombre réduit à l'appel à manifester en ce jour du 1er anniversaire de la chute de Marc Ravalomanana et de l'avènement d'Andry Rajoelina au pouvoir suite à la démission du premier et au transfert atypique ou inconstitutionnel du

pouvoir au second. Partis des différents fokontany pour une destination tenue secrète par les organisateurs, les manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre à coups de grenades lacrymogènes à l'approche des zones « rouges ». Des éléments de la FIS ont procédé à des tirs en l'air. Des barrages ont été érigés en certains endroits mais ils ont été rapidement démantelés. Les forces de l'ordre ont procédé à trois arrestations et quelques blessés ont été transportés à l'hôpital HJRA, dont un policier agressé et un étranger. Les forces de l'ordre n'ont pas manqué de souligner que les dirigeants politiques étaient absents de toutes ces manifestations. Des mesures très strictes seront prises à l'encontre des manifestants de la mouvance Madagascar, annonce Alain Ramaroson, le président de la Commission Défense de la HAT.

**Dans un communiqué, Marc Ravalomanana a appelé Andry Rajoelina à coopérer avec la communauté internationale** pour chercher une solution à la crise après que l'UA ait pris la décision de mettre en œuvre ses sanctions. *Tribune* remarque que depuis mi-février, quasiment toutes les communications émanant de Marc Ravalomanana font référence à des élections rapides. Elles passent par un cabinet de relations publiques basé à Londres et se font en anglais.

**Affaire FIGN : 4 officiers supérieurs auditionnés.** Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie nationale, le général Ravelomanana Claude, a promis la finalisation de l'enquête judiciaire. Selon *Midi*, les sous-officiers de la FIGN poursuivent leur mouvement. Des tractations seraient en cours dans les différents corps des forces armées afin de soutenir cette revendication. Les éléments de la FIGN ne seraient pas satisfaits des accords trouvés entre les leaders de la gendarmerie et les autorités, notamment sur le maintien à son poste du commandant de la gendarmerie, le général Bruno Razafindrakoto.

**Robert Bourgi, conseiller occulte de Nicolas Sarkozy, en visite au palais présidentiel d'Ambohitsorohitra.** *Midi* note que cet avocat d'affaire d'origine libanaise, qui se présente comme « l'émissaire officieux du Président français auprès de ses « amis » Chefs d'Etat africains » était présent aux côtés du ministre délégué auprès de la Présidence de Mauritanie lors de sa visite à Andry Rajoelina. « Reste à savoir si ce Monsieur « Le Président m'a dit » aurait conseillé à Andry Rajoelina d'adopter le schéma mauritanien qui consistait en la tenue d'élection présidentielle pour revenir à l'ordre constitutionnel », s'interroge le quotidien.

**19 mars : abondantes réactions suite à la publication de la liste des 109 personnalités sanctionnées par l'UA. La décision exacerbe les sentiments nationalistes et l'« africanophobie ». International Crisis Group (ICG) propose une « nouvelle approche » pour sortir de la crise.**

**Une liste officieuse de 109 personnalités ciblées par les sanctions de l'UA a été publiée, suite à la réunion du CSP<sup>4</sup>.** La liste touche 14 personnes de la Présidence, à commencer par Andry Rajoelina et son épouse. Viennent ensuite les 31 membres du gouvernement, les 37 membres de la HAT. Le Conseil Militaire pour la Défense Nationale (CMDN) est sanctionné à travers ses 13 membres, ainsi que les dirigeants des forces de l'ordre : le CEMGAM, le commandant de la gendarmerie, le commandant de la FIGN et le commandant de la circonscription interrégionale de la gendarmerie. Les 9 membres de la HCC sont également sanctionnés, ainsi que « deux personnalités civiles soutenant l'action de la HAT », Daniel Rajakoba et Manassé Esoavelomandroso. Ny Hasina Andriamanjato et Monja Roindefo ne font pas parti de la liste des personnes sanctionnées. Le colonel Richard Ravalomanana,

---

<sup>4</sup> Cf blog Justmad, « articles remarqués », mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/27/90/448497/50981957.pdf>

commandant de circonscription régionale de la gendarmerie, s'étonne de figurer dans la liste : « *je ne comprends pas. On veut me faire passer pour un politique. Si assurer la sécurité des biens et des personnes constitue un acte politique, comment on va faire pour assurer la sécurité des membres de l'UA quand ils débarquent ici ? Et qu'en est-il de la sécurité des ambassades si elles se font attaquer ?* », s'est-il demandé.

**Des actions concrètes de représailles sont attendues de la présidence de la HAT.** « *Des mesures seront prises mais elles seront surtout diplomatiques* », a indiqué le Premier ministre, laissant entrevoir de possibles sanctions à l'encontre de plusieurs pays africains qui ont des représentations diplomatiques dans la Grande Ile.

Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, envisage des représailles à l'encontre des leaders des trois mouvances, responsables selon elle de l'échec de la médiation. Elle déclare : « *Je considère cette sanction comme une fierté. J'ai milité contre le joug de la dictature et pour la liberté* ». Une autre personnalité de la HAT estime qu'il est envisageable d'interdire la sortie du territoire aux membres des trois mouvances et de bloquer leurs comptes bancaires.

Pour l'association KMTM, « *La France, elle aussi, doit être sanctionnée car elle finance certaines opérations dans ce coup d'Etat* ».

Le chef du gouvernement a lancé un appel au calme et à la retenue et a incité la population à ne pas verser dans le nationalisme exacerbé, la xénophobie ou l'« *africanophobie* » : « *Je sais que la plupart d'entre nous sont très remontés, mais il ne faut pas faire des gestes incontrôlés, nous allons réagir, nous trouverons une solution. De toutes les façons, nous avons beaucoup d'amis à l'étranger qui nous défendent et qui connaissent la vérité* », a-t-il laissé entendre, affirmant que cette décision de l'UA a été loin de faire l'unanimité entre pays membres et que le débat qui a précédé a été houleux. Pour le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, Hippolyte Ramaroson, l'application des sanctions est la preuve irréfutable que l'UA a failli à sa mission. *Tribune* rapporte que des proches du président de la HAT n'ont pas hésité à invoquer la non-appartenance de Madagascar au continent africain et ont invoqué la « *divine séparation* » de Madagascar du continent, qui date de l'ère du Gondwana.

Andry Rajoelina, en visite dans le Sud-est sinistré a commenté : « *Il y a des choses qui font rire, il s'agit de ces sanctions venant de l'UA. [...] On n'a pas honte de le dire, ce qui s'est passé à Madagascar est quelque chose d'exemplaire et d'unique [...] Il n'y a pas beaucoup de jeunes qui osent se lever, qui ne se laissent pas intimider* ». [Allusion à sa prise de pouvoir par un mouvement populaire]. Le président de la HAT accuse les dirigeants africains de l'UA d'être « *des dictateurs assassins qui accaparent les richesses de leurs pays. [...] Nous n'allons pas nous laisser guider par des étrangers sur la manière de diriger notre pays* ». Il affirme que les sanctions n'influenceront en rien le plan de sortie de crise de la HAT et essaie de convaincre la population de l'absurdité de la situation : « *On ne peut pas sortir de Madagascar... Combien d'entre nous désireraient visiter l'Afrique, combien disposent d'un passeport pour voyager à travers le monde* », se demande-t-il.

Pour le chroniqueur Vanf de *L'Express*, « *La liste, limitative, créera nécessairement une cassure entre ceux qui pensent s'y retrouver bien injustement et ceux qui respirent d'y avoir échappé. Y figurent des noms qui ne se reconnaîtraient jamais dans la HAT, mais qui seront désormais associés à cette « liste HAT ».* Ont été omises des personnalités autrement plus bornées qui alimentent l'intransigeance contre le dialogue, contre une démarche consensuelle, contre l'inclusivité ».

Pour le sociologue Paul Rabary, « *par nature, les sanctions prises contre un pays ne sont pas efficaces. Au contraire, ces mesures rendent le peuple plus attaché à sa patrie ou aux autorités faisant l'objet des sanctions. D'un autre point de vue, c'est finalement le peuple qui en subit les effets. On peut donc les qualifier de pénalisation du peuple par l'intermédiaire du pouvoir. Cela ne favorisera jamais les négociations si on veut résoudre la crise d'une manière pacifique* »

**D'après Madaplus, les 109 sanctionnés souhaitent que la France exerce son droit de veto au Conseil de Sécurité des Nations Unis.** Mais les sanctions seront effectives dans les pays qui les auront souverainement appliqués sur recommandations des organisations desquelles elles font partie (UA et Sadc). On s'attend cependant à ce que plusieurs pays membres de l'UA, tels le Sénégal, la Lybie, l'île Maurice et l'Algérie ne suivent pas ces consignes du CPS. L'UE devrait se prononcer lors d'une prochaine réunion du groupe Afrique sur la base des recommandations de l'UA.

**Nouvelle tournure prise par les manifestations anti-HAT. La violence prend la main.** La seconde journée de descente dans la rue a semblé plus violente. Des cocktails Molotov ont été lancés par les manifestants dans le centre-ville. Un véhicule de l'ambassade de France a été pris pour cible. Le secrétaire général du MFM a tenu à dégager la responsabilité des politiques dans ce regain de tension : *« Il s'agit d'un mouvement de colère populaire. Nous ne sommes plus capables d'empêcher les gens de faire ce qu'ils veulent »*, a-t-il argué, indiquant que des manifestants de la mouvance Madagascar ne veulent plus se soumettre à la coordination des responsables. Le colonel Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de la gendarmerie, considère qu'il ne s'agit plus de manifestations mais d'actes de déstabilisation. *Madaplus écrit : « ces descentes dans la rue créent une forte perturbation à la paix sociale, notamment auprès des élèves qui entament une période cruciale pour leurs études. En effet, c'est toujours dans des zones peuplées d'hôpitaux [...] ou d'écoles que les manifestants se regroupent. Enfin, des tractations douteuses sont relevées dans certains fokontany où des membres de parti politique proche de l'ancien régime incitent la population à se lever contre la HAT ».*

**La HCC valide le Code électoral.** Elle a déclaré conforme à la Loi fondamentale l'ordonnance portant Code électoral. Le texte n'attend plus que la promulgation du président de la HAT pour entrer en vigueur.

**« Conseil d'Etat : triple revers pour le gouvernement HAT », annonce Midi.** La Haute juridiction a ordonné le sursis à exécution de deux décisions du gouvernement, l'une d'entre elles portant sur la révision à la baisse de l'indemnité de recherche des enseignants-chercheurs qui ont entamé un mouvement de grève. La décision de la vice-PM chargée de l'Intérieur, Manorohanta Cécile, portant nomination du PDS de Manakara, a été jugée illégale et annulée. Ces arrêts s'ajoutent à une liste déjà significative de décisions de la HAT suspendues ou annulées, selon le quotidien. Par contre, on attend toujours le verdict du Conseil d'Etat sur le recours en annulation – assorti d'une demande de sursis à exécution – déposé par les trois mouvances contre le décret d'Andry Rajoelina limogeant le Premier ministre de consensus, Mangalaza Eugène. Trois mois après, le Conseil d'Etat n'a toujours pas réinscrit à son rôle d'audience l'affaire renvoyée sine die.

**International Crisis Group (ICG) propose une « nouvelle approche » pour sortir de la crise.** *« Pour mettre un terme à la crise à Madagascar – qui s'est aggravée avec l'expiration d'un ultimatum de l'Union africaine le 16 mars – la médiation devrait cesser d'essayer de mettre en place une transition fondée sur un partage du pouvoir, et tenter plutôt d'obtenir un accord sur la rédaction d'une nouvelle Constitution et l'organisation rapide d'élections sous supervision internationale »,* selon un important rapport de cet organisme indépendant<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> **International Crisis Group** est une ONG multinationale dont la mission est de prévenir et résoudre les conflits meurtriers grâce à une analyse de la situation sur le terrain et des recommandations indépendantes. Fondée en 1994 par George Soros, elle est dirigée depuis juillet 2009 par Louise Arbour, ancienne Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de 2004 à 2008. Les équipes d'ICG effectuent des évaluations et récoltent des informations dans les pays sensibles afin de prévenir les crises. Des comptes rendus sont régulièrement rédigés afin de toucher les décideurs internationaux. L'ICG travaille en

**20 mars : sanctions de l'UA - Représailles annoncées contre l'opposition, réactions timides de la communauté internationale. Le bras de fer entre les forces de l'ordre et les manifestants des trois mouvances se poursuit.**

**En réplique aux sanctions prononcées par l'UA, la HAT contrat-attaque.** Lors d'une conférence de presse au palais du Sénat, les autorités ont présentés les dispositions arrêtées dont la mise en œuvre est confiée au gouvernement. Elles comportent plusieurs volets : juridique, social, économique et diplomatique.

*« Devant les dispositions humiliantes prises par l'UA qui ne manifeste aucune volonté de reconnaissance de la légitimité du mouvement populaire aspirant aux changements, le pouvoir de Transition en exercice et les institutions érigées à cet effet préconisent de prendre les mesures suivantes :*

*A l'endroit des trois mouvances : poursuite à l'endroit de Ravalomanana pour corruption, atteinte à la sûreté de l'Etat et haute trahison en connivence avec des factions extérieures ; interdiction de retour au pays pour les deux anciens présidents actuellement à l'étranger ; interdiction de sortie du territoire national des leaders des trois mouvances ; gel des avoirs sur le territoire national des leaders, activistes constatés œuvrant pour le blanchiment d'argent à des fins de déstabilisation ; poursuite judiciaire à l'encontre des fauteurs de troubles, incitateurs à la haine, à la destruction du patrimoine commun et à la guerre civile*

*A l'endroit de quiconque œuvrant pour l'anarchie : contrôle de tout financement à caractère occulte œuvrant de façon directe ou indirecte pour fragiliser le processus démocratique et le retour à l'ordre constitutionnel, en orchestrant des actes de violence ; cessation d'octroi de toute autorisation aux manifestations publiques incitant à la déstabilisation, à la violence et portant atteinte à la paix et à la sécurité publique.*

*A l'endroit de ceux reconnus pour avoir commis des actes de haute trahison et des crimes de sang : cessation de tout processus d'amnistie.*

*Concernant le gouvernement et les institutions de la Transition : cessation de tout processus d'ouverture ou de partage de pouvoir envers ceux qui ne visent que le blocage et l'enlisement de la crise.*

*Pour la sauvegarde des intérêts supérieurs de la Nation et des acquis de la Transition : renforcement du processus initié par la Transition en vue de l'élaboration d'un texte constitutionnel conforme aux aspirations du peuple, et la préparation de toutes les élections suivant un calendrier prenant en compte les capacités financières et facteurs techniques.*

*Esprit et langage : choix d'un langage de fermeté et de mesures de rigueur devant toute forme de dérive et d'abus portant atteinte aux intérêts supérieurs de la nation sur le plan économique et fiscal. C'est devant le danger qu'il faut renforcer la solidarité institutionnelle ».*

Les membres de la HAT préconisent ensuite des mesures relevant de la diplomatie. Le pouvoir entend redynamiser ses offensives extérieures et approcher les pays « amis de Madagascar ». Revenant à la charge après leur lettre adressée au secrétaire général des Nations Unies, les membres de la HAT ont réitéré leur appel pour l'organisation d'une conférence continentale sur le thème de « la problématique de l'instabilité politique en Afrique ». Patrick Mounibou, vice-président de la HAT a précisé : « nous n'hésiterons pas à prendre des mesures conventionnelles, en cas d'ingérence, à l'endroit de certaines personnalités

---

collaboration avec les gouvernements et d'autres ONG afin d'attirer leur attention sur les conflits possibles et d'anticiper les crises. Le Groupement est financé par 21 gouvernements.

Voir la synthèse du rapport sur le blog Justmad, « articles remarquables » mars 2010 :

<http://storage.canalblog.com/15/88/448497/50975843.pdf>

Lien pour consulter le rapport complet (51 pages) :

[http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/southern\\_africa/156\\_madagascar\\_sortir\\_du\\_cycle\\_des\\_crisis.pdf](http://www.crisisgroup.org/library/documents/africa/southern_africa/156_madagascar_sortir_du_cycle_des_crisis.pdf)

Voir aussi le courrier publié dans L'Express du 23/03/10 : <http://storage.canalblog.com/72/26/448497/51149462.pdf>

*étrangères, dans les affaires internes des malgaches* ». Et de citer comme exemple l'ambassadeur américain, Niels Marquardt.

Il est proposé une nouvelle politique économique et financière par le biais, entre autres, d'une réorganisation générale du système financier, bancaire et fiscal. Une séance de travail avec le gouverneur de la Banque centrale et le ministère des Finances est programmée, avec, à l'ordre du jour la question de la gestion de l'Ariary, la gestion des PPN et la maîtrise des richesses naturelles.

**Appel à mobilisation de la diaspora.** Dans le camp de l'opposition à la HAT, le GTT avance que les sanctions prendront toute leur importance si les Malgaches les accompagnent par des manifestations quotidiennes. *«De la force et la volonté de ces protestations populaires dépendra la rapidité de la décision de la communauté internationale de neutraliser Rajoelina et consorts, pour qu'ils ne nuisent plus à la vie du pays».*

**Le bras de fer entre les forces de l'ordre et les manifestants des trois mouvances se poursuit.** Après les tentatives avortées de manifestation des jours précédents, les forces de l'ordre sont passées à l'offensive. Elles ont procédé à des arrestations, qui ont débouché sur des mises en détention préventive d'individus soupçonnés d'être des auteurs de troubles. *« À l'heure actuelle, quatre personnes sont placées sous mandat de dépôt »,* a confié le colonel Richard Ravalomanana, commandant de la circonscription de la gendarmerie. *« Un autre individu est placé en garde à vue »,* a-t-il ajouté. L'un d'entre eux M. Kathy, est le secrétaire général des Jeunes TIM. Midi révèle deux autres noms : Christian Tabera, fils de l'ancien député Tabera Randriamanantsoa, et l'ancien directeur général du Secren, Solohely Miller, membre du MFM. *« Ils sont soupçonnés d'atteinte à la sûreté de l'État, de troubles à l'ordre public, de destruction de biens d'autrui ainsi que de violences contre les forces de l'ordre »,* a indiqué le colonel. Charles Hilaire Solohery, ancien directeur de la Secren [*construction navale*] du temps du régime Ravalomanana a été poursuivi pour transport de tracts dans son véhicule et placé sous mandat de dépôt avec son épouse. Le pasteur Mickaël Ravelosoa, du *« Mouvement des ecclésiastiques »*, a pris sa défense. L'intéressé avait accepté de transporter des tracts du Mouvement, *« pour rendre service »*. Un cinquième individu a été appréhendé. Il est soupçonné d'avoir distribué de l'argent aux manifestants. Raharinaivo Andrianantoandro, porte-parole du TIM, condamne ces arrestations : *« Les forces de l'ordre devront faire preuve de discernement entre les vrais manifestants et des éléments noyant le mouvement »,* a-t-il soutenu. Il réaffirme *« comprendre les rassemblements, après la manœuvre nous interdisant de manifester »*. Le parlementaire lance cependant en même temps un appel au dialogue.

**Remous dans l'armée.** Deux lieutenants-colonels, en tenue civile, ont été arrêtés par des éléments de la FIS dans un hôtel de la capitale. Il a été conduit à l'état-major général puis relâchés. Selon certaines informations, ils auraient eu l'intention de faire une déclaration sans disposer de l'autorisation de leur hiérarchie.

**Le Kmf/Cnoe justifie sa participation à la CENI et répond aux critiques.** Il précise que tout membre qui intègre des institutions ou autres structures de l'État, même indépendantes telles que la CENI, doit se mettre en disponibilité et ne peut parler au nom de l'organisation. *«Le Kmf/Cnoe, en tant qu'association, ne participera donc pas à la formation d'une structure qu'il doit lui-même observer et interpeller si besoin est. En revanche, l'association dispose de membres qualifiés et expérimentés qu'elle peut proposer à la CENI ».* Le Kmf/Cnoe a, malgré tout, réitéré sa volonté de collaborer étroitement avec toutes les institutions et forces vives de la Nation, et d'apporter sa contribution à l'amélioration des bases de la démocratie. Il reste ainsi convaincu que la décision de mettre en place la CENI constitue un grand pas dans ce sens. Le Kmf/Cnoe a toujours réclamé l'instauration d'une structure indépendante chargée

intégralement de l'organisation des élections. Toutefois, il tient à rappeler que sa mission première est d'observer les élections ainsi que tout le processus qui en découle.

**Les paramédicaux se disent insatisfaits de leur rencontre avec le ministre de la Santé.** Ils annoncent une relance de la grève et l'interruption totale des activités dans les hôpitaux.

**Les enseignants-chercheurs du Seces annoncent la fin de leur grève.** Ils estiment avoir eu gain de cause, le Conseil d'Etat ayant ordonné le sursis à exécution du décret réduisant le montant de leurs indemnités de recherches.

**Sanctions de l'UA. Des réactions diplomatiques encore timides.** La France a réagi par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères. Le porte-parole du Quai d'Orsay a fait savoir au cours d'un point de presse que la France « *a pris note* » de la mise en œuvre de sanctions ciblées. Bernard Valéro soutient que son pays « *espère néanmoins que les voies du dialogue inter-malgaches ne sont pas épuisées. [...] Nous sommes satisfaits que le CPS de l'UA encourage la poursuite des efforts de la médiation africaine. La France continuera de soutenir ces efforts* », a-t-il ajouté, avant de rappeler l'objectif de la communauté internationale : la tenue des élections avant la fin de l'année, « *dans les délais fixés par les Accords de Maputo* ». Et le porte-parole n'a pas manqué de saisir l'opportunité de cette séance de questions-réponses pour évoquer les opérations humanitaires conduites par la France en faveur des sinistrés du cyclone Hubert. Quant aux Etats-Unis, l'ambassade déclare : « *Le gouvernement des États-Unis est en train de considérer la mise en application possible des sanctions ciblées. [...] Les États-Unis continuent de soutenir les efforts de médiation internationale menés par l'UA et la Sadc, étant donné la continuation d'actions unilatérales du gouvernement de facto et l'absence de progrès vers un retour à l'ordre démocratique et constitutionnel à Madagascar* ». L'Ambassade d'Afrique du Sud affirme « *ne pas être en position de commenter la position prise par l'UA* ».

**21 & 22 mars : l'idée d'une conférence nationale fait son chemin dans les milieux politique et la société civile. Officialisation d'une « police communautaire » pour lutter contre l'insécurité. Rumeurs sur l'existence d'un mandat d'arrêt de Monja Roindefo.**

**Résolution de la crise. Une conférence nationale en vue.** Des entités tant politiques qu'issues de la société civile rapprochent leurs points de vue, en faveur d'une telle conférence qui aurait comme ordre du jour le pardon général et la réconciliation nationale, avant d'examiner l'avant-projet de Constitution pour la IVème République, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de la Transition. Le Groupe de réflexion et d'action pour le développement (Grad Iloafo) a mis l'accent sur l'importance d'une telle conférence nationale pour mettre un terme à la crise. Dans la mise en œuvre de son plan, le Grad Iloafo veut engager le Ffkm en vue d'une garantie morale, la société civile pour une garantie technique et les forces armées dans son exécution. « *La communauté internationale va s'ajouter à ces entités si elle reste logique avec elle-même* », a précisé le secrétaire général, Hery Rakotobe. De leur côté, des responsables politiques et de la société civile se sont aussi réunis à huis clos sur invitation de l'ancien Premier ministre, Monja Roindefo. Un sommet considéré comme une réunion préliminaire pour la recherche de solution. Le secrétaire général du Kmf/Cnoe, Philippe Rakotoson, a confié, à l'issue du rendez-vous, qu'il estime convenable l'attribution de l'organisation d'une conférence nationale à une CENI provisoire. « *La conférence nationale va examiner ensuite le code électoral, la Constitution et la mise en place de la CENI définitive, avant de procéder au référendum et à toutes les élections* », a-t-il expliqué.

**Sécurité. La « Police communautaire » officialisée.** Organès Rakotomihantarizaka, ministre de la Sécurité intérieure, a présenté la nouvelle organisation, dont la création, selon lui, est

prévue par les textes en vigueur et qui permettra de lutter contre l'inquiétante insécurité qui se développe. L'objectif est d'étendre ce dispositif à toutes les régions. Désormais, les « *Andrimasom-pokonolona* » s'appelleront « *Police communautaire* ». Ils sont, en quelque sorte, « *comme la police de frontières, la police des mœurs ou encore la police économique* », a expliqué Alain Ramaroson, président de la Commission Défense de la HAT, qui a précisé que la police communautaire a surtout un rôle à assumer au niveau des renseignements, la phase d'arrestation incombant toujours aux forces de l'ordre. 30 représentants dans chaque fokontany seront pris en charge par les autorités centrales. Ils porteront un badge spécial au cours de leur mission. *L'Express* écrit : « *Depuis quelques années, la mise en place des « Andrimasom-pokonolona » a été liée à des événements politiques. Au cours du bras de fer entre le précédent gouvernement et le mouvement dirigé par Andry Rajoelina, chaque camp a recouru à ce système, semant la confusion au sein de l'opinion* ». D'anciens responsables du GIR se sont montrés circonspects : « *Dans ce genre d'institution sans une maîtrise des procédures, il pourrait y avoir des risques de bavure. Il faudrait bien définir le pouvoir judiciaire des vigiles. Si leur pouvoir tend à dépasser ceux indiqués dans le code pénal, ils devraient être assermentés* ».

« *Rumeurs sur l'existence d'un mandat d'arrêt contre l'ancien Premier ministre de la HAT, Monja Roindefo* », titrent plusieurs médias. Il serait soupçonné d'entretenir des contacts avec un groupe d'officiers du 1er RFI à Ivato, du Régiment d'Appui et de Soutien d'Ampahibe et de la FIGN à Fort Duchesne. Un rassemblement d'officiers se serait tenu à son domicile, le 17 mars, pour célébrer le 1<sup>er</sup> l'anniversaire du renversement de Marc Ravalomanana. Selon le site *24 heures*, le franco-malgache Patrick Leloup, conseiller spécial d'Andry Rajoelina, aurait œuvré au projet d'arrestation de l'ancien Premier ministre mais cette initiative n'aurait pas rencontré l'adhésion des autorités chargées de l'arrestation. D'autre part, il aurait fait transmettre aux proches de Monja Roindefo que de sérieuses menaces pesaient sur lui et sa famille. Pour *Le Courrier*, l'ancien PM semble avoir de l'ascendant sur les forces armées. Il serait proche du commandant Roger Luc du 1er RFI, qui a été présent, discrètement, lors du rassemblement du 23 janvier à Antsonjombe. Le commandant Roger Luc est un officier adulé des « *légalistes* ». Le 28 août 2009 au retour des délégations des mouvances de Maputo II à l'aéroport d'Ivato, il a contenu la fougue de l'équipée du lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina qui voulait « *une séance d'explication* » avec Manandafy Rakotonirina, un des leaders Ravalomananiste. Il a sauvé Manandafy Rakotonirina d'un deuxième assaut du lieutenant-colonel après son arrestation musclée au Carlton, le 29 avril 2009. Le 18 décembre, le commandant Roger Luc, en compagnie de quelques frères d'armes, a sécurisé le retour de Maputo III des délégations des trois mouvances à l'aéroport d'Ivato. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a répondu qu'elle n'était pas au courant de l'existence d'un mandat d'arrêt.

**Litige Magro/CCIA.** Le site Magro d'Ankorondrano, lieu de rendez-vous les « *légalistes* », a été fermé et placé sous scellés, avec pose de panneaux « *propriété privée* ». Les accès sont protégés par des militaires. Depuis le jour de publication des sanctions de l'UA, les trois mouvances ont transporté leur manifestation hors de l'enceinte de Magro, pour déferler dans les rues de la capitale mais elles ont dû se rendre à l'évidence : les tananariviens se préoccupent plus de leur pain quotidien que des sanctions et des Accords de Maputo. Les forces de l'ordre sont désormais en nombre plus important que celui des manifestants. Aucun des leaders de l'opposition n'ose plus se montrer dans la rue. « *Les partisans des trois mouvances sont livrés à eux-mêmes* », observe *Le Courrier*.

La défense des intérêts économiques de l'ancien président ne désespère pas de voir la situation se retourner. « *Nous attendons le document de justice* », a fait savoir Me Hanitra Razafimanantsoa, tout en confirmant d'emblée la décision de son client d'interjeter appel. Elle dénonce en même temps un vice de procédure pour la pause des scellés.

**Abdou Diouf, président de l'OIF : « Cette affaire a trop duré ».** Interviewé par TV5 et RFI, il déclare : « Les sanctions ciblées que l'UA vient de prendre, ce sont des sanctions de l'UA, ce ne sont pas des sanctions de la Francophonie. Alors nous, nous pensons qu'il faut aller au delà. Cette affaire a trop duré. [...] Je pense que nous allons essayer de prendre une initiative, avec quelques pays ou quelques organisations pour arriver à faire des élections et donner la parole au peuple malgache pour trancher cette question. Parce que, on tourne en rond actuellement et ce n'est pas bon. Le peuple malgache ne mérite pas une telle situation ». L'OIF semble ainsi se rallier à la position de la France qui a été exprimée, dès la mi-janvier, par son ambassadeur à Antananarivo. Celui-ci indiquait que la France estime qu'on ne peut plus appliquer les Accords de Maputo et d'Addis-Abeba pour régler la crise malgache. Les propos du président de l'OIF peuvent surprendre quand on sait que cette organisation fait partie du GIC, observe *Mada.pro*.<sup>6</sup>

**23 mars : le « Rassemblement pour Madagascar », parti de la mouvance Rajoelina, à la recherche d'un compromis entre l'esprit des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba et celui de l'Atelier du CCI d'Ivato, pour faire face à une « logique d'affrontement » pouvant « acheminer vers une guerre civile ».**

« On s'enfonce dans une logique d'affrontement. ». Le constat est du « Rassemblement Pour Madagascar », un parti politique dont le président est l'actuel ministre de la Culture et du Patrimoine, Gilbert Raharizatovo, qui a brossé le tableau de la réalité politique malgache. « Après les sanctions prononcées par l'UA et le riposte de la HAT qui a sanctionné à son tour les leaders des trois mouvances, Madagascar s'achemine vers une guerre civile. », prévient le RPM qui n'est ni pour les sanctions de l'UA, ni pour celles infligées par la HAT à l'endroit des citoyens malgaches. D'après ce parti, le peuple malgache est divisé en deux camps : les pro-HAT et celui des partisans des 3 mouvances. « Mais, au milieu de ces deux camps, il y a la majorité silencieuse qui subit injustement la crise », indique le ministre. Devant l'impasse, le RPM propose une troisième voie, celle du « Grand Pardon », initiative qui devrait venir du pouvoir actuel. Le RPM se dit prêt à tenir le rôle de médiateur. Son but : trouver un compromis entre l'esprit des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba et celui de l'Atelier du CCI d'Ivato. Jointe au téléphone, Lalao Randriamampionona, présidente de la PNOSCM, n'a pas voulu tout de suite prendre position, face à l'appel du RPM. « Je ne suis pas encore bien au courant du contenu de la proposition. Il me faut du temps pour réfléchir », a-t-elle répondu.

**L'ambassadeur des États-Unis Niels Marquardt calme le jeu.** La HAT l'a pointé du doigt pour la position de son gouvernement au sujet de la situation à Madagascar et pour ses déclarations jugées peu diplomatiques. « J'espère qu'ils [membres de la HAT] feront preuve de sagesse dans les jours à venir », a-t-il déclaré en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'eau qui a vu la participation des États-Unis par l'intermédiaire de ses différents projets d'assainissement. Il a souligné son « souhait de voir une sortie de crise négociée et faisable ». Car « malgré les sanctions du 17 mars, on espère tous travailler pour la sortie de crise ». Il n'a pas manqué de rappeler que les États-Unis « sont les premiers partenaires bilatéraux de Madagascar en matière d'aides humanitaires ».

**Reprise de la grève des médecins fonctionnaires.** L'annonce fait suite au constat désappointé des médecins qui déplorent que le document adopté avec le comité ad hoc chargé de résoudre le conflit n'ait pas encore été validé en Conseil des ministres. Le consensus recherché bloque à propos de la grille indiciaire.

<sup>6</sup> Cf blog Justmad, « articles remarquables », mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/42/06/448497/51126743.pdf>

**24 mars : nouvelle condamnation pour Marc Ravalomanana. Le commandant Roger Luc ne dément pas ses relations avec Monja Roindefo. Patrick Mounibou : « Nous ripostons à toute ingérence ». Préparatifs électoraux en bonne voie, selon la ministre de l'Intérieur.**

**Remblais d'Andohatapenaka. 5 ans de travaux forcés par contumace pour Marc Ravalomanana.** Le tribunal a jugé l'affaire du remblayage et de clôture des rizières dans un quartier de la basse ville d'Antananarivo portée en justice par l'Etat pour détournement de biens publics et favoritisme. Des huit personnes prévenues, seules deux se sont présentées à la barre avec leurs avocats. Elles ont joué le rôle de prestataires de service en 2008, pour effectuer des travaux sur ce terrain. À ces personnes là, il était essentiellement reproché d'avoir bénéficié de marchés sans que la procédure d'appel d'offres ait été respectée. La partie la plus longue des débats a cependant porté sur la provenance des fonds qui ont permis l'expropriation de la parcelle et la réalisation des travaux, ainsi que sur l'origine des ordres successifs qui ont été donnés dans cette affaire. Il en est ressorti que le terrain avait été acquis et valorisé par la Région Analamanga, grâce à une subvention de 3,6 milliards Ar provenant du ministère de la Décentralisation, puis que le terrain a ensuite été revendu à la société Tiko. L'ancien président de la République et l'ex chef de Région ont écopé des peines les plus lourdes, 5 ans de travaux forcés assortis d'amendes. Trois autres peines de prison ont également été prononcées. Les terrains, d'une superficie de près de 20 ha, reviendront à l'Etat qui en était le propriétaire. Les procédures administratives sont en cours, selon Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation.

*Mada.pro* rappelle : « après son éviction il y a un an, Marc Ravalomanana a déjà été condamné par contumace en juin 2009 par la Cour correctionnelle d'Antananarivo à quatre ans de prison et à 49,3 millions d'euros de dommages et intérêts à l'Etat malgache pour « conflits d'intérêts » dans l'achat fin 2008 d'un luxueux avion présidentiel qui avait cristallisé l'opposition à son régime et contribué à sa chute. L'ex-président de Madagascar a alors accueilli avec dédain sa condamnation « Ils [le régime de transition] font ce qu'ils veulent, c'est un jugement sans valeur », a déclaré Marc Ravalomanana ». Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui, il est toujours en vigueur.

Pour *Madonline*, c'est « un verdict qui sonne comme une riposte politique de la HAT, qui applique des sanctions contre des sanctions. Ce qu'il faut retenir, c'est la publication d'un mandat d'arrêt à l'audience. Alors que Marc Ravalomanana annonçait un retour possible après la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, la HAT a ajouté une mesure de dissuasion en obtenant cette condamnation. [...] L'affaire a suscité des controverses à l'époque, en 2008 mais le projet de remblayage d'un terrain à Andohatapenaka a été réalisé. Au final, le terrain devait abriter une usine de fabrication d'alimentation pour animaux. Pour accueillir les occupants de ce terrain qui appartenait à l'Etat, une petite cité de 77 logements a été érigée. L'affaire Andohatapenaka a été utilisée comme l'un des arguments du coup d'Etat militaro-civil de 2009. Il est normal que les nouvelles autorités fassent le nécessaire pour arriver à ce dénouement judiciaire ».

**Le commandant Roger Luc du 1er RFI ne dément pas à Midi ses relations avec l'ancien Premier ministre de la HAT.** « Mes relations avec Monja Roindefo s'inscrivent notamment dans le cadre de recherche de solutions à la crise », affirme-t-il. Avant d'ajouter : « Ces relations se présentent sous forme d'échange de réflexions. D'ailleurs, on adhère au même principe selon lequel il faut le changement, mais ce changement doit être consensuel et inclusif. Durant nos échanges, je ne cesse de conseiller à Monja Roindefo de rester homme d'Etat et non homme de pouvoir » Le commandant explique qu'il milite pour une voie pacifique de règlement de la crise. Il affirme être placé sous étroite surveillance du pouvoir.

« *Arrestations d'officiers en vue* », titre *Midi*. C'est ce qui aurait été évoqué au cours d'une réunion qui s'est tenue au palais d'Ambohitsorohitra. Ces officiers, dont plusieurs colonels,

seraient soupçonnés de préparer aux côtés de certains politiciens, un coup d'Etat et d'organiser une mutinerie dans différentes casernes de la capitale. Cette menace ne serait pas sans lien avec l'arrestation de deux colonels en civil les jours précédents dans un hôtel de la capitale.

**Le GTT nie son implication dans l'établissement de la première liste de 109 sanctionnés publiée par l'UA**, répliquant ainsi à l'accusation du vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, le vice amiral Hyppolite Ramaroson. Il précise que s'il y avait participé, il n'aurait pas hésité à ajouter les noms de ceux qui travaillent pour la HAT au sein de l'ambassade malgache à Paris. Ce dernier, selon *Midi*, « demande à l'UA, à la SADC, à l'UE et à l'ONU « d'appliquer aux putschistes des sanctions plus sévères, visant notamment à empêcher de poursuivre, d'emprisonner, de torturer, de blesser ou de tuer des innocents, pour la simple raison qu'ils ne partagent pas leurs idées ».

**Une seconde liste de sanctionnés serait en cours d'élaboration**, selon *24 heures*. Elle serait au moins aussi longue que celle du 17 mars et comprendrait les membres de la HAT oubliés, des membres des forces armées et de la gendarmerie, des civils apportant leur soutien à la non-application des Accords, mais surtout 5 entreprises apportant leur soutien financier aux dirigeants actuels.

**Sanctions de l'UA : Marc Ravalomanana fait du forcing.** « Il est très important que l'UE et les Nations unies se joignent à l'UA pour l'application effective des sanctions à l'encontre des auteurs du coup d'Etat, jusqu'à ce qu'ils consentent à la tenue d'élections libres et justes à Madagascar », a déclaré Marc Ravalomanana sur RFI. « Ces sanctions doivent être étendues aux opérateurs nationaux et internationaux qui le soutiennent », dit-il, en faisant allusion aux présumés soutiens financiers de la HAT, sans toutefois en révéler la liste. *Tribune* écrit que l'insatisfaction de l'ancien président complique la tâche de l'UA, soupçonnée d'être sous influence de celui-ci. « Si la proposition de Marc Ravalomanana est accueillie encore une fois par l'UA, la société Injet appartenant à Andry Rajoelina, serait sûrement touchée. Mais il y a aussi d'autres opérateurs qui se sont simplement adaptés à la situation politique et dont on se demande comment ferait l'UA pour en entendre la cause avant de décider de les sanctionner ».

**Patrick Mounibou : « Nous ripostons à toute ingérence ».** Le vice-président de la HAT justifie les dernières recommandations du pouvoir préconisant des sanctions contre les leaders des trois mouvances. Dans une interview à *L'Express*, il déclare : « Nous avons discuté pendant deux jours avant d'aboutir à ces résolutions. Ce n'est pas tellement parce que nous avons été sanctionnés que nous les avons adoptées. Il s'agit plutôt d'une initiative visant à mettre fin aux troubles et à trouver des solutions à la crise. Les sanctions, depuis le temps que l'on en parle, ne nous atteignent pas. [...] L'objectif des sanctions internationales est d'obliger les autorités à revenir à la table des négociations, et pour cela, nous sommes interdits de voyager à l'étranger. Si nous empêchons aussi les leaders des trois mouvances de sortir du territoire national, ce sera encore plus facile de revenir autour d'une table. Nous trouverons des solutions plus rapidement. [...] Nous sommes tout à fait reconnaissants envers la communauté internationale d'avoir déployé autant d'efforts pour sortir Madagascar de la crise. Mais celle-ci doit s'en tenir à son rôle de médiateur. Elle n'a pas à nous imposer quoi que ce soit. La solution doit être malgache-malgache. Tout ce qui est pression, nous le percevons comme une ingérence. Et en vertu du principe de réciprocité, si un pays ne veut pas discuter avec nous et nous isoler diplomatiquement, c'est tant pis, nous discuterons avec d'autres pays ». Patrick Mounibou met à nouveau en cause « un ou deux pays qui s'immiscent un peu trop dans nos affaires internes. Ils vont jusqu'à financer les mouvements des trois mouvances ». Il déclare « adhérer à 100% » à la récente proposition du président de l'OIF, Abdou Diouf.

**L'ancienne sénatrice Naika Eliane et Robinson Randrianiaina n'ont pas comparu à la barre du tribunal correctionnel.** Me Maria Raharinarivonirina, l'avocate d'Injet Domapub, a tenu à souligner que « *c'était une plainte contre X et non contre des personnes dénommées qui a été déposée* ». Une manière de dire que la partie civile n'a pas visé nommément Naika Eliane, mais que c'est le parquet qui l'a inculpée à l'issue de l'enquête. Rappelons que l'ex-membre de la Chambre Haute est poursuivie pour complicité dans l'instigation d'une réunion publique sans autorisation qui s'était soldée par des destructions de biens d'autrui, à savoir, des panneaux publicitaires d'Injet Domapub [société appartenant à Andry Rajoelina]. Verdict annoncé pour le 28 avril.

**Préparatifs électoraux en bonne voie, selon la ministre de l'Intérieur.** En un mois, près de 500.000 nouvelles cartes d'identité nationale ont été délivrées, annonce Cécile Manorohanta. 18.000 urnes transparentes avec compteur intégré, conçues selon les normes européennes, ont été livrées. Les listes électorales sont élaborées et il ne reste plus qu'à les remettre aux membres de la CENI, une fois que celle-ci aura été mise sur pied. Le projet de texte portant création, composition et fonctionnement de la CENI est entre les mains des membres de la HCC, pour avis de conformité. L'ordonnance portant loi organique relative au code électoral a déjà été validée par cette institution. La ministre conclut : « *Le pays est techniquement prêt pour les élections. Mais nous ne pouvons pour autant pas nous départir de la consensualité* »,

**25 mars : mise en place de la CENI. 16 membres sur 19 désignés. Une avancée jugée significative malgré des interrogations qui subsistent quant à son indépendance et ses pouvoirs réels. Les conséquences des sanctions ainsi que les problèmes engendrés par les dégâts cycloniques ne détournent pas le pouvoir de sa trajectoire.**

**Mise en place de la CENI. 16 membres sur 19 désignés en Conseil des ministres<sup>7</sup>.** Les sièges réservés aux « *opposants* » ou aux représentants des 3 mouvances n'ont pas été pourvus : elles ont été informées et invitées à proposer leur représentant mais n'ont pas répondu. *Tribune* observe que le gouvernement poursuit son chemin et maintient le cap vers les élections. Il semble que les sanctions et leurs conséquences ainsi que les problèmes engendrés par les dégâts cycloniques ne le détournent guère de sa trajectoire. Les hésitations ou le refus des trois mouvances politiques, voire les critiques sur les modes de désignation des représentants des entités des organisations des sociétés civiles ne l'empêchent pas de mettre son projet à exécution. Des OSC qui déclarent adhérer aux Accords de Maputo ont en effet émis des remarques et ont décliné l'offre de faire partie de la CENI. La représentation des journalistes a aussi fait débat : la personne désignée, James Ramarosaona, est conseiller spécial du Premier ministre Camille Vital, ancien journaliste et co-fondateur de *La Gazette de la Grande Ile*, ancien président de l'Ordre, dont le bureau n'a pas été renouvelé depuis plusieurs années, et dont le dernier président en titre n'était pas James Ramarosaona mais Rufin Rakotomaharo. L'intéressé s'engage à démissionner de son poste de conseiller. On note la présence de Bruno Rakotoarison, SG du Kmf/Cnoe, d'Hanitrinala Rafolisisoa, Présidente de l'UNMDH (Associations de Défense des Droits de l'Homme), d'Henri Rakotoson, nouveau président du SMM, de Mamy Auguste Andrianirina, consultant Friedrich Ebert Stiftung, et de Maria Sylvie Raharinarivonirina, avocate de Pierrot Rajaonarivelo, membre de son parti MDM et « *juriste expert en droits de l'Homme* », selon son CV. Il reste encore à mettre en place les démembrements de l'institution au niveau des régions, des districts et des communes.

<sup>7</sup> Cf blog Justmad, « *articles remarquables* », mars 2010 : liste des membres.  
<http://storage.canalblog.com/96/59/448497/51221951.pdf>

L'éditorialiste de Tribune écrit : « Le processus de mise en place d'une Commission électorale nationale indépendante laisse en tout cas un goût étrange. Un large consensus est nécessaire pour permettre à une CENI d'être à la hauteur de sa mission. À travers notamment l'absence des trois mouvances, mais pas uniquement, continue à se poser la question de l'indépendance et de la réelle puissance de feu de la commission annoncée. Et on ne peut s'empêcher de se dire qu'un conseiller du Premier ministre ou un ancien député conseiller auprès de la HCC ne sont pas vraiment les mieux placés pour revendiquer la représentativité de la société civile. Ceci n'empêche pas d'admettre une avancée significative au niveau des textes régissant cette CENI, ainsi que l'existence au sein de cette Commission d'autres personnalités réellement crédibles en matière électorale. Mais cela sera-t-il suffisant ? [...] »

La Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile estime que la CENI qui vient d'être mise en place est une initiative unilatérale qui risque d'engendrer une nouvelle crise.

**Des responsables de la « Mouvance Madagasikara » feraient l'objet d'une convocation devant les forces de l'ordre.** C'est le cas de l'ancien député TIM Fidson Mananjara et du secrétaire général du parti MFM Olivier Rakotovazaha, selon *L'Express*. Ces poursuites seraient consécutives aux récentes tentatives de manifestations des opposants au régime.

**Consultation des chancelleries africaines après les sanctions décrétées par l'UA.** Le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères a entrepris la consultation des chancelleries africaines par rapport à la situation politique et aux sanctions qui frappent le pays. Les ambassadeurs du Maroc, d'Égypte, de Lybie, du Sénégal, d'Algérie des Comores, d'Afrique du Sud et de Maurice ont rencontré Hyppolite Ramaroson. Le professeur Alain Tehindrazanarivelo, vice-Premier ministre chargé de la Santé, s'est félicité de l'annonce du sénégalais Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, du souhait de son organisation d'accompagner le processus électoral de la HAT.

**26 mars : réactions critiques concernant la création de la CENI et le processus électoral. Le lieutenant-colonel René Lylison fer de lance de l'opposition à l'UA. Pas de remaniement ministériel avant les élections.**

**Le Comité national Malagasy de défense des droits de l'Homme (CNMDDH) porte plainte contre le décret instituant la CENI.** « Nous allons demander auprès du Conseil d'État, l'annulation du décret instituant la CENI, nous réclamons un sursis à exécution dudit décret », a fait savoir son président, Alisaona Raharinarivonirina, qui a évoqué plusieurs motifs. « Il n'y a pas assez de transparence dans la mise en place de la CENI. Le texte l'instituant n'est pas encore diffusé au grand public. Les conditions de candidature sont encore inconnues », a-t-il regretté. Le président du CNMDDH déplore également l'existence d'une « violation du principe général de droit, concernant l'égalité des citoyens et des associations ». « Finalement, on ne sait plus qui a présenté qui », observe-t-il. La plainte devrait être déposée le jour de la prestation de serment des membres de l'organe d'organisation et de supervision des élections dans les locaux mêmes du Conseil d'État. Après le débat sur l'absence de représentants de l'« opposition », voilà donc une autre question posée par la désignation des membres de la CENI, en sus de celle, déjà soulevée, concernant la désignation de James Ramarosaona en tant que représentant de l'Ordre des journalistes.

**Confusion des genres à la CENI.** Dans un billet d'humeur de *L'Express*, le chroniqueur estime que « la HAT est tombée dans son propre piège. Faire représenter les partis politiques proches du pouvoir par des fonctionnaires apparaît plus comme une maladresse qu'autre chose. Cela démontre, une fois de plus, que l'administration est phagocytée par les politiques ».

« *Nous ne savons pas comment on a choisi les représentants de la classe politique* », a lancé Roland Ratsiraka, vice-président de la HAT.

**Les 16 membres de la CENI pourraient venir gonfler la liste des « sanctionnés »** élaborée par l'UA, selon *La Gazette* et 24 heures.

**Le président de l'Union Nationale des Intellectuels pour le Renouveau (pro-TGV) porte un jugement critique sur le processus électoral.** Rochel Andriambelomiadana déclare notamment à *L'Express* : « *Il est tout à fait justifié qu'on impose aux ministres et aux membres de la HAT souhaitant se présenter aux élections de démissionner de leurs fonctions. Si la Constitution le permet et qu'Andry Rajoelina veut se présenter aux présidentielles, il doit démissionner de ses fonctions de chef d'État et laisser au Premier ministre le soin d'expédier les affaires courantes. Il s'agit de respecter le principe démocratique sur l'égalité des chances des candidats. Déjà actuellement, la Première Dame effectue des opérations de bienfaisance à travers toute l'île, pour ne pas dire opérations de précampagne électorale. [...] Les textes sur le Code électoral et la CENI présentent de vives inquiétudes. Par exemple, le bulletin unique est une nouveauté qui devrait faire l'objet d'expérience au niveau des fokontany et des communes, avant d'être utilisé au niveau national* ».

**La célébration de l'anniversaire de la création de la « Cellule tactique » a encore confirmé le malaise entre certains éléments de la gendarmerie.** Cette manifestation a mis en exergue le rôle joué par le général Bruno Razafindrakoto, actuel commandant de la gendarmerie, très contesté par les éléments de la FIGN du camp de Fort Duchesne. Le lieutenant-colonel Jules Rabe, commandant de groupement à Atsimo Andrefana, a rappelé les raisons de la création de la structure, il y a un an, laquelle a donné naissance ensuite à la Commission Nationale Mixte d'Enquête (CNME), tant décriée pour son comportement. « *Au plus fort moment de la crise, nous avons senti que les forces armées étaient en proie à la division, d'où l'initiative de la création de la Cellule tactique. Celle-ci avait également pour mission de régler la crise* », a-t-il expliqué. Les orateurs ont donné l'impression de lancer des piques à l'encontre des éléments de la FIGN, en rappelant la nécessité du respect de la hiérarchie et du maintien de la solidarité au sein du corps.

**En marge du cocktail de célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la « Cellule tactique », le lieutenant-colonel René Lylison a tenu des propos très fermes vis-à-vis de l'UA.** Il a déclaré qu'en laissant libres de circuler ceux qui avaient volé et assassiné les malgaches, et en interdisant de mouvement ceux qui s'étaient opposés à cela, l'organisation continentale prouvait sa complicité avec ces vols et assassinats. Si les sanctions décidées par l'UA devaient être mises en œuvre, il faudrait, selon lui, que Madagascar séquestre les ambassadeurs et que les opérations liées aux exploitations minières étrangères soient bloquées par les autorités.

**Gouvernement Vital : pas de remaniement avant les élections.** De sources proches de la Primature, « *le remaniement gouvernemental que la HAT a prévu de faire avant la fin du mois n'aura finalement pas lieu, ou du moins, est reporté pour une date ultérieure* ». Les débauchages individuels de membres des 3 mouvances n'auraient pas abouti. Pour l'instant, la priorité de la HAT consiste à établir le calendrier électoral. Les dates des scrutins devraient être connues après l'élection du président de la CENI.

**Marc Ravalomanana : « Un nouveau président pour négocier avec la France ».** La révision des accords de coopération avec la France coïncide avec le changement de régime à Madagascar. A l'occasion d'une intervention par téléphone depuis Johannesburg, l'ancien

président a exigé de la France qu'elle patiente. « Elle doit attendre le nouveau président de la République qui négociera la révision de ces accords de coopération », a-t-il déclaré.

**Grève. Les médecins ont réussi leur « journée sans médecin » dans les hôpitaux de la capitale.** Médecins et paramédicaux entendent continuer le mouvement de revendication entamé depuis quelques mois. Une rencontre entre le ministre de la Santé et les paramédicaux s'est soldée par un nouveau désaccord. Alain Tehindrazanarivelo a cependant déclaré que la requête de ses services en faveur de ces personnels a eu l'aval du gouvernement. « Les décrets relatifs aux revendications des paramédicaux sont signés », a-t-il déclaré.

**27 mars : Roland Ratsiraka continue à mettre entendre sa « petite musique » au sein de la HAT. Le rôle des multiples institutions en charge de la sécurité intérieure reste à clarifier. Jugement de personnes suspectées d'atteinte à la sûreté de l'Etat.**

**Roland Ratsiraka :** « Je ne suis pas au courant de tout à la HAT ». Lors d'une conférence de presse, le neveu de Didier Ratsiraka, vice-président de la HAT, a affirmé qu'il n'avait pas été tenu informé des décisions ayant conduit à la mise en place de la CENI. Il estime que pour essayer de convaincre la communauté internationale, il faudrait que les élections soient supervisées par l'UE, OSCE et l'OIF, et que les chancelleries étrangères soient sollicitées. Il juge cependant qu'il ne faut tenir aucun compte de l'UA : « notre culture diffère de celle de l'Afrique ». Le continent, qui a connu 66 coups d'Etat depuis 1960, n'a pas de leçon à donner à Madagascar.

**Sécurité. Sonnette d'alarme du CMDN.** Le Comité Militaire de Défense Nationale a rencontré Andry Rajoelina et lui a fait part de ses préoccupations. « Nous formulons des suggestions en matière de défense et de sécurité, mais celles-ci ne sont pas prises en compte », a confié l'un de ses membres, qui regrette que le Comité ne soit même pas toujours consulté lorsque des décisions sont prises. Cette mise au point met en exergue la question de la répartition des tâches entre institutions chargées de la défense et de la sécurité. Les autorités ont multiplié la création d'organes, tels la Brigade de sécurité intérieure, les Forces d'intervention spéciale ou la Police communautaire, dont la création n'a pas été consacrée par des textes.

**Le couple Solohery « Sadredra » condamné à un an de prison avec sursis.** L'ancien directeur général de la Secren et cadre du parti MFM, Charles Hilaire Solohery surnommé « Sadredra », et son épouse Ony Ravalisaona, qui avaient été placés sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora, ont pu rejoindre leur foyer après quatre nuits en prison. Leur interpellation faisait suite à la découverte de prospectus du « Mouvement des ecclésiastiques », d'une somme de 1,5 million Ar et de trois chèques dans leur voiture. Une décision qui ne satisfait cependant pas la défense. Me Rolland Stephenson Ranarivony a ainsi fait état d'établissement de charges non fondées contre ses clients. « Les conditions ne sont pas du tout réunies pour engager leur responsabilité. Nous allons donc interjeter appel », a-t-il déclaré. Le couple avait été poursuivi pour préparation d'une opération de désobéissance civile et distribution d'argent à des « fauteurs de troubles ». Lors de sa plaidoirie, maître Hubert Raharison n'a pas exclu une éventuelle tentative d'instrumentalisation politique de la Justice. Les tracts saisis, à caractère religieux, ne portaient aucune mention dénigrant l'État. Les deux pasteurs impliqués dans la même affaire ont été acquittés au bénéfice du doute.

**Mme Kathy, secrétaire générale des jeunes TIM et Christian Tabera acquittés au bénéfice du doute.** Inculpés de manifestation non autorisée et de tentative d'incitation aux troubles, ils avaient été placés sous mandat de dépôt à Antanimora.

**Le ministre des forces armées déplore la « provocation » de Marc Ravalomanana.** Lors d'une récente interview sur *RFI*, l'ancien président avait déclaré qu'il pourrait rentrer quand il le veut et qu'il dispose d'un soutien militaire. Le général Noël Rakotondrasana « conseille » à l'ancien chef de l'État d'adopter un profil bas. « *Il ne devrait pas jouer à la provocation* », a-t-il affirmé. Le ministre de Forces armées lui « conseille » de jouer la carte de la réconciliation et de promettre la réparation des torts qu'il a provoqués à la population, dans la ligne de sa déclaration du 12 mars 2009, dans laquelle il demandait pardon « *s'il y avait eu des erreurs commises* ». Et le ministre de laisser entendre que son retour clandestin pourrait avoir de graves conséquences pour lui (« *il serait dépouillé jusqu'aux os* »).

**28 au 30 mars : tension au rendez-vous pour la commémoration du 29 mars 1947. Une cérémonie controversée propice à jouer sur la fibre patriotique « *Les faits qui se sont déroulés à Ambohitovo laissent entrevoir les prémices d'une guerre civile* », selon *Les Nouvelles*.**

**Les commémorations de l'insurrection du 29 mars 1947 se sont déroulées dans un climat tendu à Antananarivo.** L'opposition a profité de la cérémonie à Ambohitovo pour conspuer Andry Rajoelina. Plusieurs centaines de partisans de l'opposition, majoritairement des femmes habillées de blanc, ont passé la journée autour de la place où est érigé le monument dédié aux victimes de l'insurrection et ont conspué Andry Rajoelina quand celui-ci est venu déposer une gerbe. Alors que des centaines de partisans du régime s'étaient massés face aux opposants, un important contingent de forces de l'ordre a maintenu les deux camps à distance, faisant usage de gaz lacrymogène, dans différents quartiers du centre-ville de la capitale en soirée. Quelques échauffourées entre les deux clans ont été retransmises par la TV, faisant voir des amateurs de sport de combat exerçant leurs talents. Mais surtout les gerbes déposées précédemment par les autorités et des groupes traditionnels ont été jetées un peu partout et piétinées pour être remplacées par d'autres gerbes apportées par cette deuxième vague. A chaque arrivée des personnalités de la HAT, les opposants ont lancé des invectives et hissé des banderoles. Des pierres et des bouteilles ont été jetées devant les dirigeants. Probablement à cause de ces incidents, Andry Rajoelina n'a pas prononcé son discours. Après son départ, quelques femmes ont réussi à déborder le service de sécurité pour déposer à leur tour une gerbe, alors que l'accès à la place leur était interdit depuis le matin. Aucun leader de l'opposition n'était présent à ce moment-là, sauf le révérend Ndrianarijaona Ndriamanampy, de la mouvance Ravalomanana. La veille de la commémoration, une certaine tension était déjà perceptible au centre-ville d'Antananarivo. 8 camions militaires étaient présents, ainsi que des 4x4 et des Jeep, pour prévenir toute tentative de manifestations. Des rumeurs avaient circulé selon lesquelles les 3 mouvances préparaient une opération d'envergure. Une personne a été arrêtée et trois journalistes menacés verbalement par les forces de l'ordre. Un attentat à la voiture piégée a été déjoué.

Le quotidien *Les Nouvelles* se risque à écrire : « *Les faits qui se sont déroulés à Ambohitovo [le 29 mars] laissent entrevoir les prémices d'une guerre civile* ». Midi remarque : « *De toutes les personnalités qui ont déposé, hier, une gerbe devant la stèle commémorative du 29 mars 1947, seul Monja Roindefo, n'a pas été hué. Au contraire, il a été applaudi. Le fait qu'il soit l'héritier légitime du défunt nationaliste Monja Jaona y est sans doute pour quelque chose* ». Pour *L'Express*, « *Jamais dans l'histoire du pays, la commémoration des événements de 1947 n'a été aussi controversée* ».

**Commémoration du 29 mars 1947 à Moramanga. Andry Rajoelina ose le parallèle historique** entre la lutte contre le pouvoir colonial de l'époque et le combat pour la souveraineté contre la communauté internationale d'aujourd'hui. Le président de la HAT continue à jouer sur la fibre patriotique pour le contrôle de la transition qui lui est contesté. A

Moramanga, haut lieu de l'insurrection de 1947, il a adressé un message clair à une base électorale très courtisée formée par la jeunesse du pays. « *Je suis jeune, laissez-moi m'adresser aux jeunes* », s'est-il excusé devant les anciens combattants. « *L'indépendance que nous vivons n'est pas arrivée d'elle-même, c'est le fruit d'un patriotisme inébranlable* », a-t-il ajouté. Il invite les malgaches à faire preuve de patriotisme pour arriver à la IVème République, mais « *la solidarité dans la diversité permettra d'atteindre les objectifs* », concède-t-il. Andry Rajoelina a égratigné pour l'occasion le président évincé : « *L'histoire du pays ne peut-être oubliée, dit-il, feignant de s'adresser aux jeunes malgaches. Certes, nous n'étions pas encore nés en 1947 mais le passé ne peut être effacé* », allusion aux propos tenus par Marc Ravalomanana lors de la visite de Jacques Chirac à Mahajanga. [Répondant aux « regrets » de la France concernant les « événements » de 1947, l'ancien président avait répondu qu'il fallait regarder vers l'avenir et qu'en 1947 il n'était pas né].

**La HAT offre 4 hélicoptères « Alouette » aux forces armées.** Ces appareils avaient été promis par Andry Rajoelina lors de l'ouverture des assises militaires tenues le 27 mai 2009 au CCI d'Ivato. Ils ont été achetés d'occasion en Belgique, selon un communiqué du ministère de la Défense, pour un prix de 750.000 euros. Selon *24 heures*, ils proviennent du rachat de 3 lots de 23 Alouettes II appartenant à l'armée Belge par la société bruxelloise Mad Africa Distribution de Michel Verny. Seuls 3 Alouettes II parmi les 23 étaient en mars 2009 en état de vol. La présidence de la HAT avait ouvert un appel d'offre international le 1er juillet 2009 pour 4 hélicoptères destinés à la lutte contre les vols de zébus, la lutte contre les feux de brousse, la lutte antiacridienne, la surveillance du trafic de bois précieux et autres ressources naturelles et l'assistance en période cyclonique. Les appareils, réceptionnés en grand pompe, ont conduit ensuite le couple présidentiel à la cérémonie de commémoration du 29 mars 1947 à Moramanga. Le quotidien *Les Nouvelles* note que ces hélicoptères pourraient être mis à disposition de la CENI pour la collecte et l'acheminement des résultats des élections dans les localités et régions enclavées. [Ce projet d'acquisition avait provoqué une vive émotion en Belgique, certains médias évoquant un possible trafic d'armes à des fins de répression politique par le nouveau pouvoir].

**Mise en place de la CENI.** À l'issue de leur première réunion, les membres de la CENI ont élu aux fonctions de président Me Yves Herinirina Rakotomanana, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. A la vice-présidence, Mme Gisèle Ranampy, magistrate issue d'une « *organisation œuvrant dans l'éducation des citoyens* », membre de la HCC ; et au poste de rapporteur général, Bruno Rakotoarison, ancien secrétaire général du Kmf/Cnoe.

**Antsirabe : fermeture d'une radio locale.** Selon *Midi*, l'ancienne *Radio MBS*, devenue par la suite *Radio Mada*, ne serait pas encore en règle vis-à-vis de l'Etat. Les journalistes évoquent un autre motif : la récente diffusion de l'intervention de Marc Ravalomanana sur *radio Fahazavana*.

**Marc Ravalomanana : « Le silence des dirigeants à Paris et des décideurs à Bruxelles retarde la sortie de crise à Madagascar ».** Et d'ajouter : « *J'espère que le président Nicolas Sarkozy va faire preuve de solidarité avec la communauté internationale quant à l'application des sanctions contre les dirigeants illégaux ou qu'il participera directement aux actions les contraignant à respecter ce qu'ils ont signé à Maputo ou à Addis-Abeba. Que le président Nicolas Sarkozy se conforme aux principes véhiculés par la devise de la République française qui est la liberté, l'Egalité et la Fraternité* », a-t-il souligné depuis son exil sud-africain, à l'occasion de la commémoration du 29 mars 1947.

**Sanctions internationales non encore appliquées.** Le ministre de l'Education nationale a participé à une réunion du Conseil intergouvernemental du programme « *Information pour*

tous » au siège de l'Unesco à Paris. *La Vérité* écrit : « Grâce au soutien de quelques pays africains, à citer entre autres la Côte d'Ivoire, Mali, Nigéria, Ethiopie..., Madagascar est élu au sein du bureau. [...] Malgré la campagne de dénigrement menée par l'équipe de l'ancien régime ainsi que les sanctions infligées par l'UA, le gouvernement de la Transition travaille pour l'avenir des enfants malgaches ».

**31 mars : les « actes de profanation » du 29 mars 2010 seront « sévèrement sanctionnés ». Le ministre des Forces armées rassure sur ses intentions. Visite attendue du secrétaire d'Etat français à la coopération. L'Assemblée paritaire ACP-UE pour des sanctions renforcées.**

**Incidents du 29 mars 2010 à Ambohitovo : les autorités annoncent de « sévères sanctions ».** Le Premier ministre Camille Vital a annoncé qu'il allait diligenter des enquêtes qu'il y aurait des arrestations au sein des trois mouvances pour ces « actes de profanation » de la stèle érigée en mémoire des victimes des événements du 29 mars 1947. « Tous ceux qui ont participé à ces manœuvres de déstabilisation seront sévèrement punis car Madagascar est un Etat de droit », a-t-il affirmé, ajoutant que « ces actes ont été commandités de l'extérieur du pays ». Et d'expliquer au passage que « nous avons ordonné aux forces de l'ordre de ne pas intervenir, pour le respect de la démocratie et de la liberté d'expression ». La présidence de la HAT a elle aussi diffusé un communiqué dans lequel elle « condamne avec véhémence les actes de violence et de destruction des gerbes déposées en hommage à tous les Malgaches compatriotes qui avaient sacrifié leurs vies lors du soulèvement pour la liberté et l'indépendance de Madagascar en 1947 ».

**Réunion militaire : le ministre des Forces armées rassure sur ses intentions.** Le général Noël Rakotonandrasana réfute toute manœuvre visant à fragiliser le régime derrière la récente rencontre d'une centaine d'officiers et de hauts responsables des forces armées. « J'ai le droit d'organiser une réunion de militaires pour trouver une solution à la crise afin d'aider le président Andry Rajoelina », a-t-il soutenu. « Nous sommes encore au stade de la collecte d'informations. D'autres rendez-vous sont prévus », a-t-il indiqué, sans préciser le calendrier. Cette réunion fait suite à la célébration du premier anniversaire de la « Cellule tactique ».

**Le secrétaire d'Etat français à la Coopération, Alain Joyandet, serait attendu à Antananarivo,** selon des sources diplomatiques françaises. Il serait accompagné par le conseiller du président Sarkozy pour l'Afrique, André Parant. « On est toujours à la recherche avec la communauté internationale d'une solution qui permettrait aux parties de se mettre d'accord sur un calendrier électoral et les conditions d'organisation d'élections », a précisé la même source. D'après l'AFP, le voyage d'Alain Joyandet et d'André Parant pourrait viser à faire pression sur Andry Rajoelina, pour qu'il accepte une solution de consensus avec ses rivaux. L'ambassadeur de France à Madagascar, Jean-Marc Châtaigner, a affirmé ne pas être informé de cette visite. La vice-primature chargée des Affaires étrangères évoque des « rumeurs ». A noter que le vice-amiral Hyppolite Ramaroson, ministre des Affaires étrangères, séjourne à Paris, ce qui fait dire à Midi : « Force est de constater que la France désavoue l'UA en accueillant chez elle une personnalité qui figure parmi les 109 visées par les sanctions du CPS ».

Pour *La Gazette*, Alain Joyandet aurait aussi pour mission « d'évoquer avec Andry Rajoelina le siège de Madagascar au Sommet France-Afrique, organisé par la France à Nice le 31 mai et le 1er juin 2010. Des invitations ont déjà été adressées aux " hôtes gênants ", par exemple, au chef d'Etat du Soudan, Omar El Béchir, qui n'a pas été convoié à la conférence mais qui a été prié de désigner une personnalité de son pays pour le représenter. La situation que la France craint le plus si, pour des raisons d'affinités, Andry Rajoelina est invité à Nice : les pays de la Sadc mais aussi d'autres de l'Union africaine pourraient boycotter le Sommet. Depuis qu'ils ont réussi à écarter Andry Rajoelina de la tribune des Nations Unies en septembre dernier, ils n'ont pas désarmé. Et Marc Ravalomanana, toujours à l'affût ».

**Assemblée paritaire ACP-UE : pour des sanctions renforcées**<sup>8</sup>. Lors de sa 19<sup>ème</sup> session à Ténériffe, Louis Michel, co-président de cette Assemblée, a déclaré dans son discours inaugural : « *Le Conseil doit renforcer les sanctions européennes à l'encontre de Madagascar et les aligner sur celles décidées par l'Union Africaine* ». Le ministre espagnol a pris l'engagement d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil des affaires étrangères au mois d'avril. L'Assemblée paritaire, qui réunit deux fois par an 78 députés européens et 78 députés nationaux des ACP, a décidé de reléguer les délégations du Niger et de Madagascar au rang d'observateurs sans droits de vote. Louis Michel, qui s'est dit très préoccupé par la « *situation dramatique de Madagascar* », a précisé que le Niger « *fait des propositions positives qui vont dans la bonne direction* ». Une intervention qui alimente encore une fois dans la presse pro-HAT la suspicion de partialité des pays africains et de collusion entre Louis Michel, l'UA et l'ancien président.

De source auprès de l'UE, les consultations qui s'inscrivent dans le cadre de l'Accord de Cotonou se poursuivent. Bruxelles devrait prendre une décision formelle concernant ses relations avec la Grande Ile dans le courant du mois d'avril et appliquera les « *mesures appropriées* », compte tenu de l'évolution de la situation.

**Voyage à l'étranger : les missions officielles interdites pour raison budgétaire.** La présidence de la HAT a adressé une note aux départements ministériels concernant la suspension du financement de l'Etat pour des missions à l'étranger, sauf nécessité absolue pour le pays. Selon un ministre, seules les missions qui sont prises en charge par le pays hôte peuvent être accordées. *L'Express* note que « *du fait de cette décision, les voyages à l'étranger des fonctionnaires malgaches, déjà frappés par les conséquences de l'absence de reconnaissance internationale du régime, se feront de plus en plus rares. L'ouverture de Madagascar sur le monde en prendra un sérieux coup, d'autant que du fait des sanctions, seuls les techniciens sont admis à participer aux rencontres internationales* ».

**Paramédicaux : intensification du mouvement.** Infirmiers et sages-femmes ont décidé de se limiter au service minimum, après l'échec de leur rencontre avec le président de la HAT. Les médecins-fonctionnaires de la capitale ont décidé, quant à eux, un cessez-le-feu après des mois de revendications.

---

## DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

---

**Employées de maison au Liban.** La maltraitance des jeunes femmes expatriées continue de défrayer la chronique. La presse relate des affaires de viol avec séquelles neurologiques. Certaines font état de propos racistes et méprisants de la part des forces de police libanaises. L'Etat, ainsi que des organisations de défense des droits de l'homme, continuent à se mobiliser. Christine Razanamahaso, ministre de la Justice, indique : « *Le tribunal peut se saisir d'office dans ce cas [de violation avérée des droits humains] mais en tenant compte des relations de coopération entre les deux pays. Pour l'instant, c'est la Task force qui s'occupe de cette affaire* ». Aucune information n'a encore été diffusée concernant l'enquête confiée à Rinah Rakotomanga, conseillère à l'ambassade de Madagascar en France. Devant ces cas fréquents de violations des droits humains perpétrées à l'encontre des jeunes travailleuses malgaches au Liban, Monja Roindifo annonce qu'en tant que « *Premier ministre d'honneur de la Transition* », il va interpeller l'ambassade libanaise. La ministre de la Population, Nadine Ramaroson, a annoncé lors de la Journée mondiale de la femme, qu'elle va déposer une requête spéciale auprès du président de la HAT pour le rapatriement des employées malgaches au Liban (au

---

<sup>8</sup> Cf blog Justmad « *articles remarquables* » mars 2010 - <http://storage.canalblog.com/07/87/448497/51451620.pdf>

nombre de 6.000). Le ministère aurait enregistré 300 plaintes pour maltraitance et harcèlement en tous genres. 127 rapatriements auraient été enregistrés à ce jour.

**10/03 - Les paramédicaux protestent contre la violation des droits syndicaux.** Suite aux arrestations opérées voici quelques jours, le syndicat des infirmiers et des sages-femmes envisage d'interpeller le BIT. Ils comptent également saisir le Conseil d'Etat. Les syndicalistes dénoncent notamment les conditions d'arrestation de leurs membres. «*Leurs procédures d'arrestation n'ont rien de légal. Ils ont été appréhendés comme s'il s'agissait d'attraper de la volaille. Les forces de l'ordre qui les ont amené n'étaient munies ni de mandat d'arrêt, ni de mandat d'amener, ni de convocation* », déplorent-ils. Ils ont demandé la publication des noms des responsables qui ont ordonné les arrestations.

**L'enquête sur la fusillade du 7 février 2009 avancerait à grands pas, selon la HAT.** Plusieurs témoins auraient déjà procédé à l'identification des tireurs et des commanditaires, lesquels auraient été vus sur des enregistrements vidéo et des photos. Selon *Midi*, Marc Ravalomanana affirme que la HAT s'oppose à la constitution d'une commission d'enquête internationale. «*Ils ne sont pas du tout disposés à faire régner la vérité* », aurait-il déclaré.

**04/03 - Des leaders religieux chez Andry Rajoelina.** Une délégation des leaders religieux a rendu visite au président de la HAT. Au menu, les questions d'insécurité et le non respect de la liberté de la presse.

**04/03 - Attaque de la station Viva [appartenant à Andry Rajoelina] en juillet 2009 : trois suspects devant le doyen des juges.** Parmi eux, un policier qui était en poste à la présidence (de l'époque de Marc Ravalomanana). L'attaque de la station *Viva* avait fait deux morts.

**Grâce présidentielle : 1.424 détenus âgés libérés.** Le décret d'application de la grâce accordée par le président de HAT lors de la présentation des vœux 2010 a été mis en œuvre. 1.424 détenus âgés de 70 ans ou plus, répartis dans tous les centres de détention de l'île, ont pu recouvrer récemment la liberté. Par ailleurs, 2.415 détenus ont bénéficié d'une remise de peine. Le quotidien *Les Nouvelles* redoute que ces mesures de clémence aient des conséquences fâcheuses sur la sécurité publique. Les centres de détention de la Grande Ile comptaient plus de 17.000 détenus en octobre 2009.

**Trafic d'ossements humains.** 31 personnes ont été placées sous mandat de dépôt durant les 2 premiers mois de 2010 pour ce mystérieux trafic que personne, jusqu'à présent, n'été en mesure d'expliquer de manière crédible.

**Groupe INSPNMAD : Un Institut des Droits de l'Homme sera créé.** Un partenariat a été conclu entre l'Institut Supérieur Privé des Novateurs de Madagascar (INSPNMAD) et les agences des Nations Unies. Un Institut des droits de l'Homme sera mis en place à la rentrée scolaire 2010-2011, a annoncé Razanadrakoto Roland Albert, PDG du groupe. Le système des Nations Unies fournira entre autres des matériels didactiques ainsi que des experts pour assurer la formation. Les cours porteront principalement sur la lutte contre le travail des enfants et contre les violences envers les femmes et les enfants. Les étudiants sortants de cet Institut, munis d'un master professionnel, pourront travailler au sein d'organismes ayant pour mission de promouvoir le respect des droits de l'homme, voire comme juges des enfants, a expliqué le directeur.

**Violations des droits de l'homme : Ravalomanana et Andry dos-à-dos.** Marc Ravalomanana comme Andry Rajoelina ont commis de graves entorses aux droits de l'homme. C'est la conclusion qu'on peut tirer du rapport annuel des Etats Unis sur les droits de l'homme dans le monde, dont *La Gazette* publie des extraits (dans une traduction très approximative)<sup>9</sup>

**Comité des droits de l'homme des Nations Unies. Le Rapporteur spécial souhaite rencontrer le représentant de Madagascar.** Le rapport sur le suivi des observations finales faisant suite à l'examen des rapports périodiques des États parties a été adopté, selon un communiqué des Nations Unies. « Pour ce qui est des pays qui n'ont pas donné suite aux observations finales du Comité et pour lesquels les réponses sont toujours attendues en dépit des rappels qui leur ont été adressés par le Rapporteur spécial prévoit d'adresser un nouveau rappel à Saint-Marin, à Monaco, à l'Espagne et au Nicaragua. Dans les cas du Chili, de la République centrafricaine, du Panama, du Honduras, de **Madagascar** et de la République tchèque, le Rapporteur spécial a souhaité rencontrer leurs représentants auprès des Nations Unies pour des consultations ».

**Conférence de stage des avocats : «La corruption devient reine».** Sylvie Raharinirina, avocate stagiaire, a notamment déclaré en présence du Premier ministre et de la ministre de la Justice : «Notre métier est déloyalement concurrencé par ces escrocs communément appelés rabatteurs qui se font passer pour des hommes de loi. A cause d'eux, la corruption devient reine au palais de Justice», a-t-elle soulevé, sans oublier de lancer indirectement quelques piques, notamment pour dénoncer la difficulté de communication de dossiers et l'abus dans l'application des gardes à vue.

**Corruption : « la gendarmerie remporte le trophée »,** titre *Tananews*. D'après les statistiques publiées par le Bianco, c'est le secteur de la gendarmerie qui a été le plus corrompu en 2009 à Antananarivo, avec 32 cas avérés. Elle est suivie par les collectivités décentralisées et le domaine foncier (24 cas). Juste derrière, avec 23 cas recensés, la Justice.

**Les entreprises face à la «corruption discrète».** La Banque mondiale vient de publier l'édition 2010 des «Indicateurs du développement en Afrique». Considérée comme une entrave aux efforts de développement, la «corruption discrète» en est la principale thématique. Une étude de la prévalence et de la perception de la corruption en milieu entrepreneuriale a été menée à Madagascar en 2009. Celle-ci révèle notamment que «19,2% d'entreprises doivent verser de l'argent de façon informelle à des fonctionnaires pour faire avancer les choses». Ce chiffre se situe dans une « bonne moyenne » par rapport aux pays de l'Afrique sub-saharienne, indique l'étude. Près de 7% des entreprises doivent aussi faire des «cadeaux» lors de rencontres avec des fonctionnaires des Impôts. «Les paiements sont souvent d'un faible montant, mais leur fréquence est telle qu'ils représentent un coût considérable pour les entreprises». 18,6% des entreprises sont obligées de faire des cadeaux pour obtenir une licence d'exploitation. D'autres doivent payer ou faire des cadeaux pour décrocher un contrat public (14,1%). 42,7% des entreprises malgaches considèrent que la corruption constitue un obstacle majeur au développement de leur activité.

---

## ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

---

### Impacts de la crise politique, devenir du groupe Tiko

---

<sup>9</sup> Rapport complet, en anglais, sur le blog Justmad, « articles remarqués », mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/83/28/448497/51236319.pdf>

**La moitié de la population active sous-employée ou sans emploi.** Depuis plus d'un an, les entreprises sont mal en point, suite à la conjugaison de la crise politique et de la crise économique et financière internationale. Sur le plan social, si le chômage était déjà élevé avant la crise, la situation s'est fortement aggravée. En décembre 2008, l'Observatoire malgache pour l'emploi et la formation professionnelle (Omef) estimait déjà que près de la moitié de la population active - soit 5 millions de personnes sur 10 millions (en 2009, la population était estimée à 19,9 millions d'habitants, en croissance de 2,8% par an) - était sous-employée ou sans emploi. 86,6% des emplois seraient informels et 13,4% seulement des emplois salariés sont déclarés. On peut facilement imaginer que la situation s'est gravement détériorée depuis.

**« Baisse des réserves en devises », annonce L'Express. Cette situation risque d'entraîner une inflation pour les produits locaux et importés.** Le montant des réserves poursuit sa chute. De 760 millions de dollars à la mi-février, il est actuellement (16/03) à 700 millions de dollars, soit l'équivalent de deux mois et demi d'importation. Cette tendance ne pourra s'améliorer, faute de financements extérieurs et du fait de la baisse des exportations et de la chute du tourisme. « La fermeture des entreprises du textile et la baisse des exportations des produits de rente, notamment de la vanille, freinent les entrées de devises », note un universitaire. Par ailleurs, le rapatriement de devises des exportations de bois de rose reste incertain. La pression des importations, notamment de carburants et de PPN, oblige la Banque centrale à utiliser ces réserves. L'épuisement progressif des réserves en devises conduira à une dépréciation de la monnaie locale. Les produits importés et les produits locaux fabriqués avec des intrants importés ne seront épargnés par cette flambée. « À cause de cette inflation, le pays est aussi exposé à un risque d'explosion sociale. Les surenchères et les marchés parallèles de devises vont aussi se développer », conclut le quotidien.

**Des arriérés de l'État envers le privé.** Les prestataires de service et les fournisseurs haussent le ton. La perte de confiance gagne du terrain du côté du secteur privé. Selon la Trésorerie générale, si 12.000 factures ont été enregistrées entre septembre et décembre de l'année dernière, seulement 3.000 ont été payées, après avoir reçu l'approbation du responsable du département ministériel concerné. Le montant total des 9.000 factures impayées s'élève à 168 milliards Ar.

**« Importations de riz de Tiko - Près de 180 milliards de dettes envers l'Etat », titre La Vérité.** Selon des courriers que la BOA (Bank of Africa) a récemment adressés au ministre des Finances et du Budget, le groupe Tiko resterait redevable d'une somme de 32 millions Ar, somme qui représenterait le montant total des importations de riz que l'empire de l'ancien président a opérées. Importations qui auraient reçu en totalité la garantie du Trésor public. Le régime transitoire, par le biais d'un protocole d'accord que le ministre des Finances et du Budget a signé en mai 2009, a accepté d'honorer ladite garantie avec les recettes enregistrées dans le cadre de la vente des lots de riz appartenant au groupe Tiko, qui ont été saisis au port de Toamasina. Mais Tiko restant encore redevable de dizaines de milliards d'arriérés de paiement d'impôts et taxes divers. Le produit de la vente de ces lots de riz lui revient de facto, estime le quotidien, qui serait favorable à la saisie, par voie de justice, de tous les biens immobiliers et mobiliers du groupe, pour couvrir toutes les dettes contractées et qui mettent le Trésor public en de si mauvaise posture. Il estime en outre que l'Etat pourrait procéder à la saisie des importants biens personnels de Marc Ravalomanana.

**Pillage du « riz Tiko » : négociations en cours.** Selon *Les Nouvelles*, des négociations entre la BOA Madagascar et le ministère des Finances et du Budget relatives au paiement du stock de

riz qui a été «pillé» dans l'enceinte du port de Toamasina en 2009 sont en cours. Le quotidien écrit : « *Finally, on peut dire que si la pression n'est pas faite sur les personnalités qui ont «puisé» dans ce stock - la liste les concernant est plus ou moins connue de tout le monde - pour qu'elles remboursent ce qu'elles ont enlevé, il va sans dire que ce sont les finances publiques qui s'y substitueront. [...] Il importe de savoir que contrairement à ce que pensait tout le monde, ce riz n'appartenait plus à Tiko du fait qu'il a été nanti en faveur d'une des banques de la place. De ce fait, c'est cette dernière qui en était la propriétaire tant que la valeur correspondante ne lui était pas payée* ».

**Tiko se dit prêt à payer ses dettes, déclarent ses avocats.** Le groupe a plus de 20 procès en cours. Certains concernent des impayés envers des sociétés ou entités rattachées à l'État, dont les Douanes et les Impôts. D'autres concernent ses fournisseurs. « *Nous faisons appel à toutes les sociétés qui ont des dettes envers le groupe, pour nous faire parvenir toutes les pièces justificatives concernant leurs créances. Le groupe ne refuse pas de payer ses dettes dans le cadre d'un contrat commercial* », déclare l'un des avocats. Néanmoins, le règlement sera subordonné à la reprise des activités du groupe, mises à mal par les actes de vandalisme. Les avocats revendiquent l'application d'une ordonnance du tribunal des référés de novembre 2009, qui ordonne la cessation de toute voie de fait à l'encontre des unités de production du groupe. A cet égard, ils condamnent la récente réquisition par l'armée d'un terrain situé à Antsiranana. Un terrain qui appartiendrait au Centre de formation technique de l'Élevage et qui avait été loué au groupe Tiko pour 24 ans en 2000, bien avant que Marc Ravalomanana n'accède à la présidence de la République. Le groupe condamne le non respect de la procédure dans l'affaire qui l'oppose à la CCIA : la pose précipitée des scellés du Magro d'Ankorondrano est mise sur le compte de motivations politiques.

**Des produits Tiko de contrefaçon sur le marché.** Les avocats du groupe alertent les consommateurs. Des emballages ont été dérobés au cours des actes de vandalisme effectués à l'endroit de la société.

### **Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales**

**Sécurité alimentaire par l'Himo/Fid : 12,3 millions de dollars de la Banque mondiale pour nettoyer 12 ha de marais de la capitale.** 11.000 personnes travaillent pour une durée d'un mois dans le cadre de la méthode Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), soit 5 heures de travail par jour pour 2.000 Ariary. Cette main d'œuvre est essentiellement composée de femmes issues des catégories vulnérables de la population et leurs enfants sont entre temps pris en charge par le FID. Le projet Himo concerne 27 districts. Il dispose de 12,3 millions de dollars sur les 40 millions de la Banque mondiale affectés à la sécurité alimentaire, à la réhabilitation suite aux catastrophes naturelles et aux infrastructures sociales sur une durée de 3 ans.

**Coopération UE-océan Indien.** Selon un accord signé à Nairobi, l'UE accorde aux pays riverains de l'océan Indien et à ses îles une enveloppe de 161 millions d'euros pour financer l'intégration économique régionale et des projets de développement. Compte tenu de la situation politique, Madagascar pourrait ne pas en bénéficier.

### **Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement**

**L'apiculture de la région Atsinanana serait menacée par des produits chimiques utilisés par le Projet minier d'Ambatovy.** Devant les alertes sur les abeilles dans 7 communes de la région, les apiculteurs et les cultivateurs ont organisé des manifestations qui auraient réuni

un millier de personnes. La catastrophe écologique toucherait également l'aviculture, la pisciculture et certaines cultures vivrières et de rente. « *On protège la santé des 600 à 700 travailleurs étrangers du projet Ambatovy pour tuer les 70.000 habitants, l'environnement et la génération future* » a dénoncé un membre d'une association. Pour lutter contre les moustiques, le projet Ambatovy traite depuis 2 ans les périphériques de ses zones d'exploitation avec des pesticides toxiques, classés par l'UE comme perturbateur endocrinien, affirme *Midi*.

Ces accusations ont été catégoriquement rejetées par les responsables du projet qui affirment que les produits utilisés figurent sur la liste agréé par les ministères de l'Agriculture et de la Santé. Les abeilles sont actuellement touchées par un fléau d'envergure mondiale connu sous le nom de « *syndrome d'effondrement des colonies* ».

Le parti Vert Hasin'i Madagasikara de Saraha Georget Rabeharisoa invite toutes les entités locales, à savoir les associations des victimes, les apiculteurs, Sherritt Ambatovy, les vétérinaires, l'ONE, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement, de la Santé... à venir discuter autour d'une table ronde afin que des mesures soient prises pour la protection et le développement de la filière apicole

**Trafic de bois de rose : vive préoccupation des bailleurs de fonds<sup>10</sup>.** Des représentants de la Banque mondiale, de l'UE, de l'AFD, des Etats-Unis et de la Norvège se sont rendus dans la Sava pour s'enquérir de la situation. Une situation alarmante puisque sur place le pillage continue. Des campements de coupeurs illicites ont été repérés par hélicoptère dans les parcs nationaux. La protection de ces parcs s'avère extrêmement difficile tant que l'on autorise les exportations, même à titre exceptionnel, comme ce fut le cas encore récemment et comme on en prête encore l'intention au pouvoir. Madagascar a souscrit à plusieurs conventions internationales qui, normalement, devraient engager les gouvernants en place, en particulier la Convention internationale sur la biodiversité. La Banque mondiale a accordé des crédits à Madagascar dans le cadre du programme environnemental phase III, lequel interdit l'exportation de bois précieux. Il faut citer également le Fonds des aires protégées qui, entre autres, accorde 165.000 dollars chaque année pour la protection du parc Masoala. Il est donc normal que les bailleurs de fonds se montrent préoccupés par la situation. Sur le terrain, la task-force peine à couvrir les zones d'intervention, faute de moyens. En attendant que toutes les parties concernées aient une meilleure compréhension de la situation et des moyens à mettre en œuvre pour y remédier, les partenaires extérieurs recommandent un arrêt du système d'exceptions répétées, qui favorise une spirale négative.

800 containers de bois de rose issus du trafic serait encore en stock dans la région Sava, d'après le site web officiel du MGB aux Etats-Unis, révèle *Orange.mg*

*La Gazette* écrit : « *On ne s'oppose pas à cette « recommandation » des bailleurs, mais on a droit à s'inquiéter sur la démarche de ces derniers, connaissant que les signataires de ce communiqué se trouvaient depuis longtemps à Madagascar. Faut-il rappeler que l'exploitation du bois de rose a fait l'objet d'autorisation des parlementaires malgaches en début de l'année 2000 ? Plus encore, durant le régime Ravalomanana, ce n'est pas un secret pour personne que la gestion de l'exploitation de ces bois précieux revient au chef de l'Etat, sans respect des modalités en vigueur* ».

*La Vérité* écrit pour sa part : « *Ce communiqué a suscité beaucoup de commentaires dans les milieux socio - politiques. Plus d'un s'interrogent sur l'opportunité d'une telle annonce alors que les mêmes « missionnaires » ne reconnaissent pas d'une manière officielle le gouvernement de Transition comme interlocuteur.[ ...] Visiblement, la biodiversité malgache est victime de conflits politiques* ».

**« Des Karana et des dirigeants de la HAT impliqués dans le trafic », affirme *Midi*.** « 274 conteneurs de bois de rose sont en cours d'emportage au port de Vohémar pour être exportés vers la

---

<sup>10</sup> Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » mars 2010 - <http://storage.canalblog.com/25/31/448497/50732667.pdf> et <http://storage.canalblog.com/00/85/448497/50840076.pdf>

Chine. 80% de ces produits ne sont pas exempts de la redevance de 72 millions Ar par conteneur. Mais, ils n'y seront pas soumis car les propriétaires, qui sont en fait des prête-noms, ont eu la caution d'un ministre responsable. Ces prête-noms qui sont des opérateurs malgaches, ne possèdent pas de carte professionnelle, bien qu'ils aient en mains l'agrément d'exportation. Ils agissent pour le compte de deux Karana [Indo-pakistanaï], d'un milliardaire malgache investissant dans diverses activités et de deux hauts dirigeants de la HAT ».

« *L'exploitation illicite de bois précieux se généralise dans l'ensemble de l'Ile* », affirme *La Vérité*. En dehors de la Sava (Sambava, Antalaha, Vohémar, Andapa), les autres régions sont également victimes d'abus en matière d'exploitation forestière. Les éléments des forces de l'ordre de Maintirano [Nord-ouest] ont saisi un camion chargé de planches de palissandre. Le quotidien suspecte l'implication d'une « haute personnalité ».

**Des groupes environnementaux demandent à la compagnie Delmas d'annuler l'expédition de bois précieux vers la Chine.** Dans un communiqué, Global Witness et l'EIA (Environmental Investigation Agency) demandent à la compagnie maritime française d'annuler l'exportation de centaines de tonnes de bois de rose depuis le port de Vohémar. Le Kiara, un navire exploité par Delmas, est arrivé sur place le 11 mars et a commencé son chargement. La compagnie, une division du groupe français CMA-CGM, spécialiste du transport maritime par containers, est accusée de faciliter la destruction des dernières forêts malgaches. Une lettre ouverte a été adressé en ce sens au directeur, Jean-François Mahé<sup>11</sup>. [*Le bois expédié par Delmas finit généralement en Chine, le plus grand marché pour le bois malgache illégal, mais on sait que les consommateurs américains et européens en achètent également*]. CMA CGM et sa filiale Delmas démentent formellement être impliquées dans toute forme de trafic de bois de rose, soutenant que les embarquements sont réalisés dans un cadre strict défini légalement par les autorités malgaches. Le groupe condamne les campagnes de dénigrement dont il fait l'objet.

**25/03 - Conseil des ministres : une nouvelle stratégie face aux trafics de bois de rose ?** Un décret a été adopté, qui interdit désormais toute coupe de bois qualifiés de précieux et toute exportation de bois de rose. Le ministre de l'Environnement a proposé une stratégie de lutte contre l'exploitation du bois de rose en trois phases, dont la finalité sera la suppression de la Task force. [*Au-delà du 30 novembre 2009, tout mouvement et toute transaction de bois de rose auraient dû être interdits. Mais une note de service du 31 décembre 2009 a levé cette interdiction sans donner de deadline*]. Depuis septembre 2009, les recettes fiscales de l'exportation de bois de rose se chiffrent à 40 milliards Ar.

**Interdiction d'exporter le bois de rose : Global Witness et l'EIA se félicitent de la décision mais feront preuve de vigilance dans l'application.** « *Nous sommes ravis que la pression exercée par les groupes de conservation, les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales semble avoir eu un impact. Cependant, ce n'est pas la première fois que les autorités malgaches interdisent l'exportation de bois précieux, et nous savons d'expérience que les décrets officiels ne sont souvent pas mis en œuvre. Nous demandons instamment aux autorités de maintenir ce décret en vigueur, de s'assurer de son respect le plus total et d'empêcher les failles juridiques ou les exceptions qui permettent l'exportation de bois illégal* ». Le récent décret interdit toute exportation de bois de rose et de bois précieux pour une durée de 2 à 5 ans. On ignore ce qui adviendra des 10 à 15.000 tonnes métriques de bois de rose déjà abattues dans l'illégalité et en attente

---

<sup>11</sup> Cf. blog Justmad « *articles remarquables* » mars 2010 : <http://storage.canalblog.com/69/01/448497/50882646.pdf> et <http://storage.canalblog.com/14/74/448497/50882695.pdf>

d'exportation, note *Tribune*. Une responsable de l'EIA a commenté : « Pour mettre un terme au cycle d'exploitation illégale et de corruption, le gouvernement devrait intervenir en détruisant tous les stocks qui ne figurent pas dans les inventaires les plus récents. Il est impératif de faire comprendre aux négociants qui constituent actuellement des stocks de bois illégal dans l'espoir de se voir octroyer une nouvelle autorisation d'exportation 'exceptionnelle' qu'il sera à l'avenir impossible de profiter du trafic illicite ».

**Négociations avec une entreprise chinoise pour l'exploitation du gisement de fer de Soalala.** La société Wisco figure parmi celles qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par l'État malgache en 2008.

**Exploitation minière. Les demandes de permis affluent après la période de suspension.** L'exploitation minière reste un secteur florissant. Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, notamment la hausse spectaculaire des frais d'administration minière, les demandes de nouveaux permis affluent. Selon les dernières statistiques, près de 2.500 carrés font l'objet de demande. Si un permis équivaut en moyenne à 16 carrés, près de 150 demandes sont ainsi en cours de traitement et viennent s'ajouter aux 1.200 demandes étudiées avant la reprise faisant suite à plusieurs mois de suspension des permis. Les demandeurs se sont déjà acquittés du montant des frais d'administration, en hausse de 100% par rapport à 2009. « Cette hausse entre dans le cadre de la professionnalisation des activités d'exploitation minière », déclare un responsable du ministère des Mines et des hydrocarbures. D'après *Midi*, une majorité d'opérateurs dénonce le ministre de tutelle qui a décidé des ces majorations avec effet rétroactif sans avoir recueilli l'avis du Comité National des Mines, l'organisme paritaire. Les opérateurs souhaitent la nomination d'un ministre qui prenne en compte à la fois les intérêts de l'Etat et ceux des opérateurs. « Le prochain ministre doit lutter contre les trafics d'or, de saphir... qui constituent un manque à gagner de plusieurs milliards pour les caisses de l'Etat, au lieu de presser comme un citron les opérateurs », préconisent ces derniers.

**Les frais d'administration minière dérangent les spéculateurs, estime *L'Express*** qui écrit : « Place aux vrais exploitants miniers ». La révision des frais d'administration devra changer en profondeur les activités d'exploitation minière. Être titulaire d'un permis de recherche ou d'exploitation devient un véritable investissement que seuls les professionnels pouvant aller jusqu'à l'exploitation pourront assumer. Les pratiques de location de permis qui profitent aux spéculateurs devront diminuer progressivement. Le coût trop faible des frais à régler pour la demande ou le renouvellement de permis miniers a encouragé la spéculation. Lorsqu'un gisement est découvert par hasard, sans aucun travail d'exploration préalable par des exploitants traditionnels, le permis peut être loué à prix d'or à un véritable exploitant. Voilà pourquoi de faux exploitants décident de garder la mainmise sur des permis. Ils attendent le moment opportun pour les louer. Beaucoup de carrés miniers restent ainsi en friche durant des années. Avec la hausse des frais d'administration, beaucoup de carrés miniers n'ayant jamais fait l'objet de travaux de recherches devront être libérés. Ils pourront être réattribués à d'autres exploitants. Madagascar compte près d'un million de carrés miniers. 600.000 sont déjà attribués. Mais pour l'heure, ces richesses ne profitent pas à l'économie nationale, nombre d'entre eux n'étant pas exploités.

**Ministère des Mines : plus de 1.900 kg de produits miniers saisis.** Deux opérateurs africains originaires de Guinée ont été perquisitionnés par la Brigade des Mines. Les produits, destinés à l'exportation, étaient dépourvus des autorisations légales. Cette prise intervient une semaine après que le lieutenant-colonel Charles Randrianasoavina ait pris les rennes de la Brigade.

**Le directeur de Total Madagascar mis en cause pour corruption dans ses précédentes fonctions en Italie.** L'association *Survie* indique sur son site que Lionel Lehva, patron de Total Madagascar, qui a débarqué à Antananarivo en même temps que le nouvel ambassadeur de France, au lendemain de la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina, a été arrêté et placé en garde à vue en décembre 2008, avec cinq autres cadres du groupe accusés par la justice italienne d'un vaste pacte de corruption estimé à 15 millions d'euros. D'après l'instruction, toujours en cours, les dirigeants de Total auraient mené « *des activités visant à réaliser des profits énormes* » au détriment de la collectivité.

**Total et les schistes bitumineux de Bemolonga.** La *LOI* rapport les propos tenus par le directeur général de Total Madagascar, Lionel Lehva, lors du colloque organisé à Paris le 4 février par Ubifrance. Selon ses dires, le rôle de Total sur le permis de Bemolonga serait de « *dépolluer la nature* » en extrayant le bitume pris dans les grès et qui, en certains endroits, remonte à la surface. La société devra transformer le gré en sable afin d'en extraire le bitume, ce qui nécessitera l'utilisation de 100.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour et une grande quantité d'énergie électrique. Total doit investir sur ce projet 30 millions de dollars d'ici juin 2011 et si les recherches sont concluantes, la seconde étape nécessitera d'investir 100 millions de dollars avant 2015. L'extraction ne pourrait démarrer qu'en 2019. Le projet de ne serait rentable que si le prix du baril dépasse les 80 dollars.

**Application des sanctions : les investissements miniers de QMM et d'Ambatovy remis en cause ?** La question est soulevée par *Le Courrier*, suite aux déclarations du ministre canadien des Affaires étrangères favorables à l'application des sanctions internationales et félicitant le CSP de l'UA. Les investissements canadiens à Madagascar seraient dans le collimateur de certains hommes politiques. Or, le Canada occupe la première place en volume d'investissement à Madagascar. Depuis l'indépendance, la France a toujours été le premier investisseur dans la Grande Ile. Ce, jusqu'en 2007 où le Canada l'a détrônée. En troisième place se trouve Maurice. En volume d'investissement donc, le Canada reste le premier avec deux grands projets : l'extraction de nickel à Ambatovy et d'ilménite à Tolagnaro.

## Divers, cataclysmes

**Doing business 2010 : « encore une performance de Marc Ravalomanana », écrit Sammy Rasolo sur son blog.** « *Madagascar passe de la 144ème place en 2009 à la 134ème (sur 183) en 2010. Une année après que le pouvoir lui fut arraché de force, les chiffres de la Banque mondiale continuent à rendre hommage à la gouvernance de Marc Ravalomanana. Les faits sont têtus, on n'y peut rien* ». Les enquêtes et sondages qui ont servi de base au classement se sont déroulés de juin 2008 à mai 2009. « *De tout ceci, une chose est évidente : Madagascar était sur la bonne voie en matière économique. Il n'y a pas que les chiffres de la croissance depuis 2002 qui le confirment. En la matière d'ailleurs, le pays était classé quatrième en Afrique au niveau de l'évolution du PIB. On sait également que Madagascar a été le 88ème pays récepteur d'IDE dans le monde. Et la Grande Ile était en passe de devenir une grande destination touristique. L'opinion n'était pas unanime sur les retombées de ces chiffres sur l'économie du pays. Mais toujours est-il que Madagascar, de pays à faible Indice de Développement Humain, est devenu un pays à moyen IDH. Il n'était plus dans les 10 derniers pays les plus pauvres de la planète. Il était 208ème sur 230 pour son PIB per capita. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté avait été ramenée de 80% à moins de 70%* ».

**Le boycott des produits provenant de l'île Maurice sollicité par la Savonnerie Tropicale.** La société a adressé un courrier au ministre des Finances et du budget dans lequel elle dénonce une invasion des produits importés sur le marché local. La demande s'appuie sur la

clause de sauvegarde des accords de l'OMC. L'Organisation a demandé qu'une enquête soit ouverte pour prouver la véracité des accusations de concurrence déloyale et de dumping. Le fils du PDG, Thierry Ramaroson, directeur général, précise que cette demande concerne principalement le savon mauricien *Citron Plus*, qui serait fabriqué en Malaisie et juste emballé à Maurice. Pourtant, il bénéficie des avantages douaniers des produits provenant d'un pays membre de la COI. Son importation engendre un manque à gagner important pour les caisses de l'État, outre la concurrence déloyale à l'encontre des savons locaux. « *La mesure de sauvegarde que nous prônons relève d'un patriotisme économique, et non du nationalisme* », ajoute-t-il. [Nadine Ramaroson, fille du Pdg de la Savonnerie tropicale, André Ramaroson, est ministre de la Population de la HAT]

**La tempête tropicale Hubert, qui a balayé le Sud-est de Madagascar, a fait au moins 80 morts, plus de 145.000 sinistrés et 40.000 sans abri**, selon un bilan provisoire. De nombreuses rizières, routes et maisons ont été endommagées ou détruites par les inondations et des coulées de boue causées par la tempête. Dans certaines zones, les secouristes ne peuvent porter assistance aux victimes à cause de routes inondées ou détruites, ont précisé les autorités. La bilharziose, le paludisme et le chikungunya menacent la population.

Le Premier ministre a lancé un message à l'endroit de la communauté internationale, afin que ses représentants locaux constatent par eux-mêmes la gravité de la situation. Faisant allusion à la suspension des aides internationales et aux menaces de sanctions, il déclare : « *Je pense que nous sommes déjà assez sanctionnés comme ça. Mais s'agissant de vies humaines, la communauté internationale devrait nous aider et je pense qu'elle saura apprécier nos besoins pour sauver et soutenir ces populations sinistrées...* ». En fait, l'ensemble de la communauté internationale a déjà annoncé depuis plusieurs mois qu'elle ne remettait pas en question son aide humanitaire. Care International et l'USAID ont procédé à un premier survol des zones sinistrées pour évaluer les besoins. Un Transall des Forces armées dans la zone sud de l'océan indien (Fazsoi) a atterri à Mananjary pour livrer des matériels d'urgence envoyés par la Plate-forme d'intervention régionale de l'océan indien (Piroi) et la Croix-Rouge française. D'autres rotations sont prévues pour acheminer depuis Antananarivo des aides provenant de diverses organisations humanitaires. La France entend également participer directement aux côtés de ses partenaires malgaches et internationaux au rétablissement des activités, notamment agricoles, de la zone qui a été gravement affectée. Les Etats-Unis ont fourni une première aide d'urgence d'un montant de 40.000 dollars. L'ambassadeur Niels Marquardt, a demandé par la suite aux autorités américaines une assistance officielle d'urgence complémentaire de 50.000 dollars.

Coïncidence ou non, une concurrence semble s'être installée entre les Etats-Unis, la France et couple Rajoelina, qui « *occupe le terrain* » et distribue les aides, alors que le couperet des sanctions est tombé, remarque *Le Courrier*.

« *Au secours des sinistrés du cyclone Hubert : la France en première ligne* », titre *Tribune*, qui écrit « *Elle démultiplie sa campagne médiatique pour faire montre de sa disponibilité. L'ambassade de France a cru bon de diffuser les informations relatives aux secours et aux initiatives que la France déploie pour les habitants du Sud-est. Ce qui n'est certainement pas sans intérêt car sans la logistique offerte par la France, l'acheminement des aides d'urgence aurait pris du temps pendant lequel les sinistrés auraient pu passer de vie à trépas* ».

L'Union européenne a alloué près de 268.000 euros pour des interventions d'urgence. Ces ressources seront destinées à couvrir les besoins de rétablissement ou de reconstruction de routes endommagées de certaines zones devenues inaccessibles.

[Rappel : En novembre 2009, l'équipe des Nations Unies à Madagascar avait attiré l'attention sur l'approche de la saison cyclonique et lancé un appel pour 6 millions de dollars en fonds d'urgence afin

*de pré-positionner des fournitures dans les régions les plus vulnérables. Une sécheresse dans le sud au début de 2009 avait épuisé les stocks, mais les luttes politiques intestines avaient amené les principaux donateurs de Madagascar à se désengager et le financement s'était tari].*

---

**Sources :** L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, Madagascar Matin, La Gazette de la Grande Ile, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), L'Express de Maurice, Sobika, TopMada, Madagate, Tananews, Times of Madagascar, Reflexiums, Actumada, Madonline, 24heures.mg, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, PANA, APA, IPS, News Press, MISNA, APIC, Xinhua, Les Afriques, Adriscoop, Courrier international, RFI, TV5 Monde, Blog d'Alain Rajaonarivony, Blog de Sammy Rasolo, orange.mg, moov.mg, Mada.pro, IRIN News, Le Quotidien de la Réunion

Taux de change : au 31/03/2010, 1 euro = 2843 Ariary (cours pondéré)

Les revues de presse mensuelle depuis juin 2000 sont consultables sur le Blog

<http://justmad.canalblog.com/>

**DROITS DE L'HOMME à MADAGASCAR**

Vous pouvez vous y abonner

Le Blog propose en outre une sélection d'analyses, des « *libres opinions* » des documents de référence parus dans la presse malgache et un recueil de dessins de presse